

Rapport d'activités 2024



2023-2025



AGENCE D'URBANISME
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ





Le **mot** de
la **Présidente**



Je vous invite à découvrir le rapport d'activités 2024 de l'AUDAB. Ce document présente l'ensemble des projets et missions réalisés au sein de son périmètre d'intervention centre franc-comtois, et parfois au-delà, par l'équipe pluridisciplinaire de l'agence d'urbanisme. Cette dernière a en effet œuvré tout au long de l'année, avec rigueur et engagement, à la réalisation du programme partenarial de travail établi en étroite collaboration avec ses membres.

Ces projets, qu'ils soient d'observation, opérationnels, d'animation, de planification ou prospectifs, visent à offrir aux décideurs publics et à l'ensemble des membres de l'agence une expertise éclairée en se plaçant à la croisée des échelles, des thématiques et des acteurs et ainsi d'inventer ensemble les dess(e)ins et les futurs heureux de la ville et du territoire de demain et de l'après-demain.

Ce rapport présente donc l'ensemble des activités de l'association pour l'année écoulée, structuré autour des trois grandes orientations définies pour les années 2023, 2024 et 2025 :

- 1) l'intelligence territoriale au service de l'innovation locale,
- 2) l'adaptation aux évolutions pour des transitions réussies,
- 3) les sobriétés accélératrices d'un nouveau modèle de développement.

J'aimerais mettre en lumière ici quelques-uns des projets ou missions conduits par l'agence car il est vrai que son accompagnement est pluriel et pluridisciplinaire.

En 2024, l'AUDAB a poursuivi, toujours dans un esprit créatif qui la caractérise et ayant à cœur de tenir informés ses membres et de valoriser ses compétences, ses diverses missions de communication et de design. Elle a notamment travaillé à la mise au point et la réalisation du Pack AUDAB, nouvel outil de communication constitué de sept fiches thématiques. Ce pack présente l'association et ses missions, ses spécificités et détaille son fonctionnement. L'AUDAB a par ailleurs poursuivi l'enrichissement de sa collection de posters, très appréciée des élus, qui présente les territoires ruraux ou urbains à toutes ses échelles, de la commune jusqu'à la région, au moyen d'une cartographie et de chiffres clés thématiques. En 2024, ce sont également les posters grand format des territoires des départements du Jura, de la Haute-Saône et de l'Yonne, ainsi que la métropole de Dijon qui ont été réalisés.

Il faut également citer tout le travail engagé concernant la réappropriation des friches, par exemple dans le territoire du SCoT Besançon Cœur Franche Comté, avec 10 sites étudiés et la définition d'orientations de projet, voire de pistes programmatiques pour chacun.

Nous pouvons également noter les missions en lien avec les stratégies d'adaptation au changement climatique plus que d'actualité. Dans ce cadre, l'AUDAB a notamment participé à l'organisation en juin du Forum Climat régional concernant la vulnérabilité des infrastructures au changement climatique, piloté par SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté.

En accompagnement des communes et des intercommunalités, l'AUDAB est toujours très attendue pour aider à la décision les maires dans le cadre de leurs projets d'aménagement et de renouvellement urbain ; en exemple Serrelles-Sapins, Montferrand-le-Château ou Devecey notamment en 2024.

En 2024, j'ai poursuivi mon engagement au sein du réseau Fnau, dont je suis trésorière et Présidente déléguée et dans lequel je m'implique régulièrement, souvent comme ambassadrice de vos expériences territoriales. L'AUDAB a dans ce cadre organisé et animé le Bureau décentralisé de la Fnau à Besançon. Intitulé *Le logement sous toutes ses formes*, cet événement a réuni les président(e)s et directeur(trice)s des agences d'urbanisme membres du Bureau. Au programme de ce Bureau deux matinées de travail ont permis d'échanger sur les enjeux liés au logement. Mais cela a également été une magnifique occasion, pour ce public d'élus et de directeurs référents au niveau national, de découvrir la ville de Besançon et ses atouts d'attractivité.

Toujours dans ce cadre national, je m'efforce de répondre aux diverses questions des ministères, des associations d'élus, du Parlement et des institutions, tout en participant activement à différents événements, qui sont autant d'occasions de mettre en valeur l'expertise de l'AUDAB et l'excellence de nos collectivités.

Je tiens, pour conclure, à adresser mes remerciements sincères à l'ensemble des élus, partenaires, personnalités et salariés de l'agence, qui s'investissent à mes côtés tout au long de l'année au service du bien commun territorial.

Bonne lecture !



Catherine Barthelet,
*Présidente de l'AUDAB,
Trésorière et Présidente déléguée de la FNAU,
Conseillère régionale,
Vice-présidente de Grand Besançon Métropole
et Maire de Pelousey.*





Les instances de l'AUDAB



Assemblée générale du 28 février 2024 à Thoraise.

Tout au long de l'année, l'AUDAB organise différentes instances nécessaires à son fonctionnement.

En 2024, trois Conseils d'administration ont été organisés en février, juin et octobre.

Les représentants se sont également réunis pour la traditionnelle Assemblée générale de début d'année, le 28 février 2024. À cette occasion, le Maire de Thoraise, Jean-Paul Michaud, également trésorier de l'AUDAB, a accueilli les membres de l'assemblée dans sa commune.

Comme à l'acoutumée, plusieurs travaux réalisés en 2023 ont été présentés par les salariés :

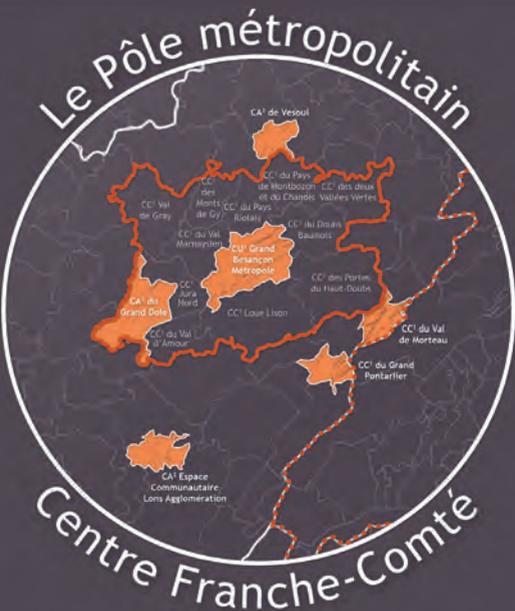
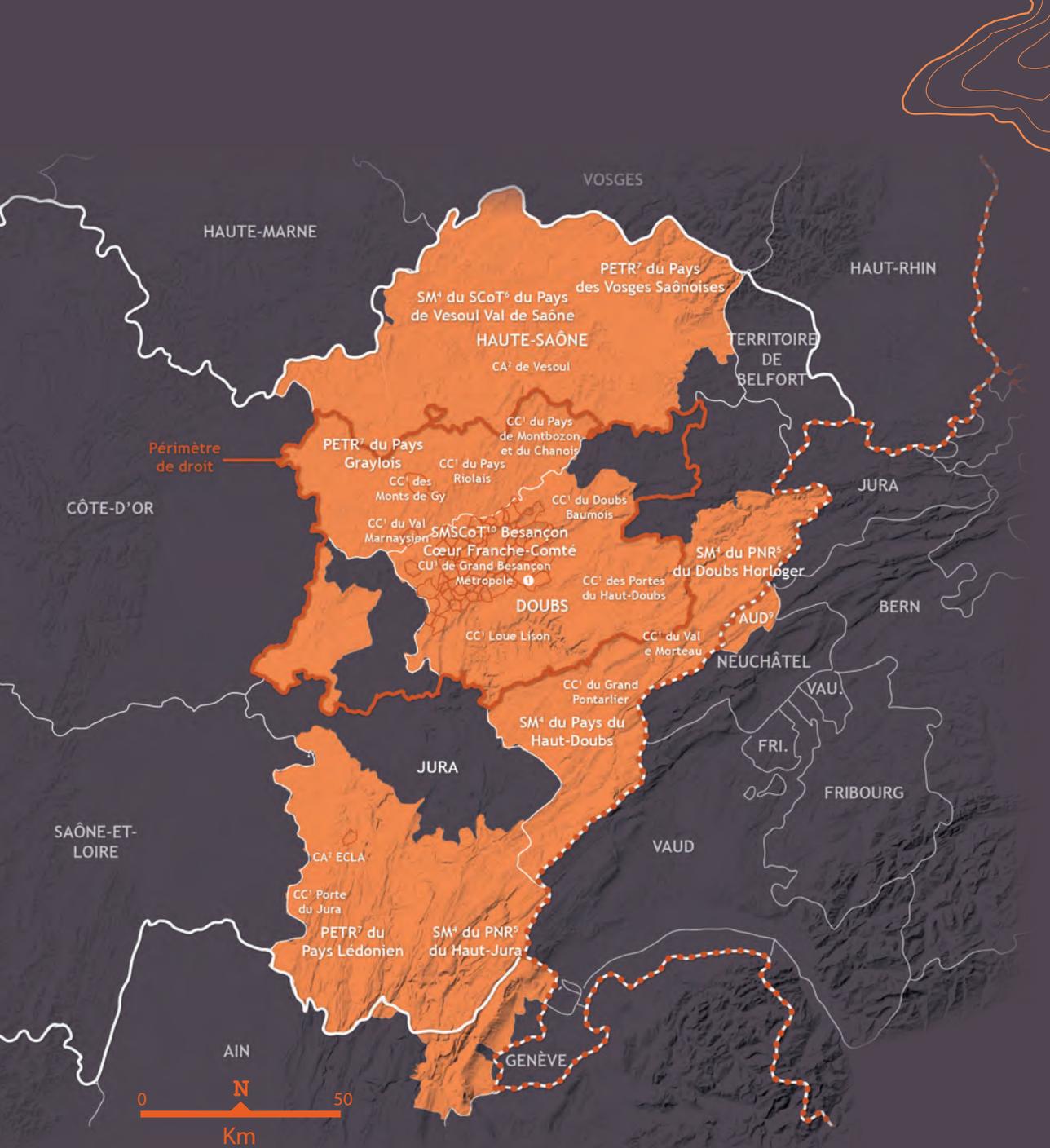
- la création de posters de la ligne ferroviaire Dijon-Besançon-Belfort, par Rémi Vallet ;
- la mise en oeuvre de l'outil d'identification des friches avec 3 territoires d'étude et 3 étapes d'avancement dans le cadre de l'observatoire dédié par Marie Rodière et Yann Cattey-Faye.

Une seconde Assemblée générale a été convoquée le 22 octobre 2024, à l'espace Grammont à Besançon, pour valider et voter les modifications de programme de travail ainsi que les évolutions budgétaires. Cela étant largement plébiscité par les membres, ce fut une nouvelle fois l'occasion d'exposer trois études en cours :

- La présentation du travail mené concernant la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) par Elsa Lonchamp et Salomé Bardet ;
- La présentation de cartographies extraites de l'Atlas des montagnes du Jura par Cécile Matusiak et Pierre Clap ;
- et pour terminer, le déploiement des démarches d'Évaluation d'Impacts sur la Santé (EIS) « Flash » auprès des collectivités de la région Bourgogne-Franche-Comté par Gaëlle Duménil et Benjamin Gracieux.

Assemblée générale du 22 octobre 2024 à l'espace Grammont à Besançon.





Les territoires de l'AUDAB

au 31 décembre 2024



Quelques chiffres...

+ de **100** adhérents

1 254 communes couvertes

13 210 km²



905 146 habitants

Les intercommunalités



Mailles territoriales

- Limite communale
- Limite du périmètre de droit
- Limite départementale (fr) et cantonale
- Limite régionale

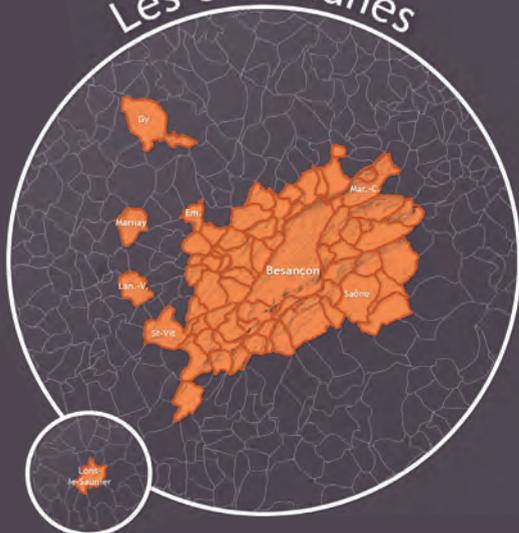
Les structures membres

- SM⁴
- PNR⁵
- SCOT⁶
- PETR⁷
- EPCI⁸
- Communes
- Pôle Métropolitain

Sont également membres de l'AUDAB

- L'État
- La Région BFC
- Le département du Doubs
- L'Agglomération Urbaine du Doubs (AUD)

Les communes





Les représentants de l'Assemblée générale

au 31 décembre 2024



1^{er} collège

Membres principaux

Grand Besançon Métropole

Catherine BARTEHELET, Nathan SOURISSEAU,
Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO,
Sébastien COUDRY, Gilbert GAVIGNET,
Marcel FELT, Patrick AYACHE, Laurence MULOT

SMSCoT Besançon cœur Franche-Comté

Jean-Paul MICHAUD, Yves GUYEN,
Marie ZEHAF, Gérard MONNIEN, Didier AUBRY

Commune de Besançon

Aurélien LAROPPE, Anthony POULIN,
Nathalie BOUVET

État

Laurent KOMPFF, Didier CHAPUIS, Muriel JANEX

2^e collège

Membres de droit

Département du Doubs

Jacqueline CUENOT-STALDER

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie-Guite DUFAY, Claude MERCIER

Communauté de communes Loue-Lison

Sarah FAIVRE

Communauté de communes

du Val Marnaysien

Jérémy RONDOT

Communauté de communes

du Pays Riolois

Nadine WANTZ

Communauté de communes

des Monts de Gy

Nicole MILESI

Communauté de communes

des Portes du Haut-Doubs

François CUCHEROUSET

Syndicat d'études et d'aménagement

de Besançon Sud Plateau

Christine MOLLIER

Communauté de communes du Doubs

Baumois

Jean-Claude MAURICE

Communes adhérentes de l'aire d'attraction de Besançon, hormis Besançon

Amagney - Valérie COURBET
Audeux - Agnès BOURGEOIS
Les Auxons - Marie-Pierre MARQUIS
Avanne-Aveney - Jean-Michel GROS
Beure - Michel PIDANCET
Bonnay - Jean-Philippe MILLE
Boussières - Eloy JARAMAGO
Braillans - Alain BLESSEMAILLE
Busy - Philippe SIMONIN
Byans-sur-Doubs - Ludovic PICOD
Chalèze - Patrick PERREY
Chalezeule - Christian MAGNIN-FEYSOT
Champagney - Olivier LEGAIN
Champoux - Annie VIENNET
Champvans-les-Moulins - Florent BAILLY
Châtillon-le-Duc - *En cours de nomination*
Chaucenne - Bernard VOUGNON
Chemaudin et Vaux - Emmanuel MAITRE
La Chevillotte - Timothé TROSSAT
Dannemarie-sur-Crête - Martine LEOTARD
Deluz - Fabrice TAILLARD
Devecey - Patrick DAMPENON
École-Valentin - Serge MELIERES
Émagny - Thérèse BEAUFILS
Fontain - Claude GRESSET-BOURGEOIS
Franois - Jean-Louis BAULIEU
Geneuille - Christophe ORUS-CATALAN
Gennes - Jean-Michel LHOMMEE
Grandfontaine - Rachel JACQUEMAIN
Gy - Christelle CLEMENT
Le Gratteris - Jean BOSIA
Lantenne-Vertière - Thierry MALESIEUX
Larnod - Jean-Philippe DEVEVEY
Mamirolle - Dominique MAILLOT
Marchaux-Chaufontaine - Michel GROSJEAN
Marnay - Vincent BALLOT
Mazerolles-le-Salin - Daniel PARIS
Mérey-Vieilley - Philippe PERNOT
Miserey-Salines - Ada LEUCI
Montfaucon - Hervé TOURNOUX
Montferrand-le-Château - Lucie BERNARD
Morre - Hervé PONT

Nancray - Stéphane HAENEL
Noironte - Pascal MEROT
Novillars - Sylvia PIANEZZA
Osselle-Routelle - Eric BADET
Palise - Delphine MONTEL
Pelousey - Julien SUE
Pirey - Philippe DENOIX
Pouilley-les-Vignes - Nadine BURLAUD
Pugey - Franck LAIDIE
Rancenay - Nadine DUSSAUCY
Roche-lez-Beaupré - Thierry TISSOT
Saint-Vit - Anne BIHR
Saône - Christian MOREL
Serre-les-Sapins - Valérie BRIOT
Tallenay - Pierre HUOT-MARCHAND
Thise - Patrick DEVILLERS
Thoraise - Jean-Michel MAY
Torpes - Julie GILLET
Vaire - Patrick RACINE
La Vèze - Alice TONNIN
Velesmes-Essarts - Jean-Claude HEITMANN
Vieilley - Dorine LEROY
Villars-Saint-Georges - Eric LAMBLA
Vorges-les-Pins - Sébastien RATIER

3^e collège

Les membres adhérents après agrément dit « territoire élargi »

Commune de Lons-Le-Saunier

Jean-Yves RAVIER

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Graylois

Frédéric HENNING

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger

Franck VILLEMMAIN

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Lédonien

Claude BORCARD

Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs

Jean-Yves BOUVERET

Syndicat mixte du Pôle métropolitain Centre Franche-Comté

Dominique MICHAUD

Communauté d'agglomération de Vesoul

Christophe TARY

l'Espace communautaire Lons Agglomération (ECLA JURA)

Hervé GUY

Communauté de communes du Val de Morteau

Elisabeth REDOUTEY

Syndicat mixte ouvert Agglomération Urbaine du Doubs (AUD)

Pierre VAUFREY

Parc Naturel Régional du Haut-Jura

Philippe PASSOT

Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Vesoul Val de Saône

En cours de nomination

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays des Vosges Saônoises

Thierry BORDOT

Communauté de communes

Porte du Jura

Christian BUCHOT

Communauté de communes du Grand Pontarlier

Didier CHAUVIN

4^e collège

Membres adhérents après agrément dit « partenariat élargi »

Avec voix délibérative

Caisse des Dépôts et Consignations

François LAIGNEAU

Chambre interdépartementale d'Agriculture du Doubs

En cours de nomination

Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le Traitement des déchets (SYBERT)

Jean-Marc BOUSSET

CROUS Besançon

Christine LE NOAN

Établissement Public Foncier Doubs Bourgogne-Franche-Comté (EPF)

Thierry MAIRE DU POSET

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Besançon

Sylvie WANLIN

Agence régionale de santé (ARS)

Bourgogne-Franche-Comté

Eric LALAUURIE

Avec voix consultative

Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs

Manuel ESCRIBANO

SPL Territoire 25

Bernard BLETTON

SEDIA

En cours de nomination

SNCF Réseau

Anne-Hélène MOUSNIER

ENEDIS

Yoann ROSSIGNOL

EDF

William LOMBARDET



Les ressources humaines et la vie d'agence



45^e Rencontre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (Fnau) à Saint-Omer, octobre 2024.

Les ressources humaines en quelques chiffres



L'équipe en 2024
28 salariés
en CDI ou CDD
présents à l'AUDAB
au 31/12/2024



Répartitions
21 femmes
7 hommes
21 CDI, 6 CDD
et 1 contrat d'apprentissage



Âge moyen
35 ans
Hors contrat d'apprentissage
de 23 à 60 ans

À l'AUDAB, cultiver la communication, le partage et l'émulation d'idées est fondamental.

Ces valeurs nous permettent de favoriser l'émergence de nouvelles idées et de dynamiser notre organisation. Pour favoriser ces échanges, une réunion mensuelle est organisée pour que les salariés puissent échanger autour du programme de travail, des instances et des évolutions de l'agence mais aussi tout simplement poser leurs questions.

Par ailleurs, comme chaque année, quelques salariés ont eu la chance de participer, accompagnant ainsi la Présidente Catherine Barthelet et le Directeur Michel Rouget, à la 45^e Rencontre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (Fnau), organisée cette année à Saint-Omer du 9 au 11 octobre. C'est l'espace public, au sens lieux publics, qui a été placé au cœur des débats.

Durant 3 jours, les professionnels des agences ont pu échanger, partager leurs expertises et se sont questionnés sur la mise en scène du paysage urbain, entre esthétique et praticité. L'occasion également de découvrir le Pays de Saint-Omer, un territoire rural et urbain qui incarne la résilience, ses projets et son agence d'urbanisme implantée depuis 50 ans.

Les évolutions en 2024

L'année 2024 a marqué un tournant significatif pour l'AUDAB avec un renforcement exceptionnel de notre équipe, aboutissant à un effectif de 28 collaborateurs en cette fin d'année. Ce recrutement sans précédent nous permet de répondre avec une efficacité accrue aux attentes de nos membres et aux besoins du territoire, en déployant une gamme de compétences élargie et diversifiée. Cette croissance nous prépare également aux défis à venir en nous dotant des ressources nécessaires et complètes pour anticiper les enjeux de demain. Dans une démarche de structuration interne et de valorisation des talents, l'agence a promu deux directeurs et une directrice de pôle de compétences, issus de l'équipe actuelle. Ces évolutions internes permettent à chaque pôle d'être animé par des leaders qui accompagnent et soutiennent les collaborateurs au quotidien. En tant qu'agitateurs de compétences, ils contribuent activement à la dynamique de l'agence, renforçant la synergie entre les équipes et favorisant l'innovation pour accroître la performance globale de l'AUDAB. Pour découvrir plus en détail l'ensemble de nos compétences et les talents au cœur de cette dynamique, nous vous invitons à consulter le document du pack de connaissance « L'équipe et les pôles de compétences ».

Adhésion à la Convention Collective Nationale (CCN) des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils

Un nouvel engagement pour 2025 en faveur de la sécurisation des droits des salariés et de l'harmonisation au sein de la FNAU

En 2024, la FNAU, avec la participation de Catherine Barthelet, Présidente de l'AUDAB et Présidente déléguée de la FNAU, a franchi une étape clé en adoptant la CCN des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseil, habituellement appelée « Syntec ». La mise en place de cette convention va permettre d'harmoniser les droits et obligations entre employeurs et salariés de notre secteur. Les accords de l'AUDAB mis en place en 2023 viennent ainsi compléter cette nouvelle convention nationale. Validée par notre Conseil d'Administration et l'Assemblée générale du 22 octobre 2024, son application officielle pour l'AUDAB a débuté le 1^{er} janvier 2025.

Les avantages de l'adhésion à la CCN pour l'AUDAB

- **Cadre légal renforcé** : il sécurise les aspects RH, incluant les contrats, rémunérations, et classifications.
- **Respect des obligations légales** : les agences d'urbanisme comblent un vide conventionnel en se conformant à la CCN.
- **Garanties sociales communes** : elles assurent un socle de droits pour tous les salariés du réseau.
- **Pérennité** : elle garantit une application durable et continue de la convention.
- **Harmonisation des classifications** : elle facilite la mobilité interne au sein du réseau des agences.
- **Garantie des salaires minima** : leur évolution suit celle de la convention Syntec.
- **Ouverture aux négociations internes** : certains aspects restent négociables au niveau de chaque entreprise.
- **Accès à des avantages supplémentaires** : possibilités d'offres avantageuses auprès de certaines mutuelles.

Ce changement traduit notre engagement pour une gestion des ressources humaines plus sécurisée, équitable et harmonisée.



La communication et le design graphique



Animé par le partage de la connaissance et de son expertise, l'AUDAB a à cœur de tenir informés, en priorité ses membres mais aussi l'ensemble des collectivités locales et le grand public.

De cette volonté découle un grand nombre d'actions et missions mises en œuvre tout au long de l'année : la mise à jour régulière du site web et de son extranet, la diffusion d'une newsletter regroupant les principales actualités, l'organisation de différents événements (30/30, Rdv de la prospective...) ou encore l'animation d'une page LinkedIn dédiée, etc.

Nouvel outil de communication 2024 pour 2025, le pack AUDAB

L'AUDAB souhaite, par la création de supports de communication institutionnels ou de publications d'articles notamment, valoriser et démontrer ses compétences, ainsi que l'étendue de ses domaines d'intervention.

Cette année, l'agence a travaillé à la mise à jour de son Pack de connaissance territoriale, élaboré en 2020, avec la création du Pack AUDAB. Nouvel ensemble synthétique constitué de plusieurs fiches thématiques et évolutives, il présente la structure de l'association, ses spécificités et détaille son fonctionnement. Il revient notamment sur le rôle et la fréquence d'organisation des différentes instances. Il explique également les missions de l'agence ainsi que sa nouvelle structuration en 4 pôles de compétences, tout en présentant l'ensemble de l'équipe. Il revient par ailleurs sur la structuration des membres en 4 collèges et le rôle et les missions des représentants de ses membres. Chaque fiche intègre au besoin des QR codes permettant l'accès à l'ensemble des documents connexes nécessaires à la complète information.

Le pack comprend différents modèles de documents administratifs pouvant faciliter l'adhésion pour les futurs membres ou son renouvellement.

Ce nouvel outil permettra à chacun des membres de l'AUDAB, mais également aux différents partenaires ou futurs membres, en territoire élargi ou localement, de mieux appréhender les spécificités et de mieux comprendre le fonctionnement de l'association.

Exemple de fiches du Pack AUDAB, septembre 2024.



Exemple de fiches
« Patrimoine »
réalisées dans le cadre
de l'accompagnement
de la mission PLUi
de Grand Besançon,
août 2024.



Refonte du site web, faire le bilan de l'existant

En vue d'une refonte à programmer du site web de l'agence, l'équipe a initié les premières réflexions et le bilan du site existant, en ligne depuis 2017, en travaillant notamment à une recherche d'expériences des sites web des autres agences d'urbanisme. De plus, un questionnaire, à destination des membres, pour faire le bilan de son utilisation, de ses points faibles et de ses forces a été élaboré. Ce travail se poursuivra en 2025 avec la diffusion de ce questionnaire et la rédaction du cahier des charges pour la recherche de prestataires.

Les traditionnelles missions de graphisme et de communication

En 2024, l'AUDAB a poursuivi la mise à jour régulière du site web, vitrine de l'AUDAB : il présente les dernières actualités et les événements à venir, organisés par l'agence ou en lien avec l'aménagement du territoire et l'urbanisme, les dernières publications thématiques.

Un accès extranet est géré au bénéfice des membres qui ont accès directement à l'ensemble des productions de l'AUDAB, sur plusieurs années, dans le cadre de son programme partenarial. L'agence planifie et anime différents événements au cours de l'année. En 2024, l'AUDAB a ainsi travaillé à l'organisation et à l'accueil du bureau décentralisé de la Fnau ainsi qu'à un 30/30 sur la thématique de la transition écologique et les Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER).

L'agence a également travaillé à la rédaction et à la mise en page de 4 publications thématiques ainsi qu'à l'animation de la page LinkedIn.



L'accompagnement à la conception et à la réalisation de supports pour nos membres

Au-delà des supports de communication pour promouvoir l'agence, l'AUDAB accompagne également ses membres dans la réalisation de différents supports, de la conception à la rédaction et jusqu'à leur bonne réalisation graphique. Pour n'en citer que quelques-uns pour cette année 2024, l'AUDAB a travaillé :

- à la création d'une animation (motion design) présentant le récit économique du territoire de Grand Besançon, réalisée dans le cadre du Projet de territoire et diffusée lors des assises dédiées,
- sur les supports de communication évènementiels (kakémonos, panneaux...) et sur l'aménagement du stand, pour la participation du SCoT Besançon cœur Franche-Comté au Salon de l'habitat ;
- à plusieurs toiles d'Évaluation d'impact sur la santé (EIS) du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT de la Bresse bourguignonne, de la friche Bricostoc à Dannemarie-sur-Crète et du PAS de la CC Cœur de Loire ;
- sur la rédaction, la création du gabarit du rapport du plan territorial intégré de coopération (PTIC) de l'Agglomération Urbaine du Doubs (AUD) ;
- ou encore, dans le cadre de l'accompagnement de la mission PLUi de GBM, à la réalisation de portraits patrimoniaux communaux, des fiches A4 conçues et mises en page de manière automatisée pour référencer et décrire l'ensemble des petits patrimoines à l'échelle de la métropole.

Vous retrouverez bien sûr l'ensemble de ces projets détaillés au fil de ce rapport d'activités. Bonne lecture !

30/30 de l'AUDAB intitulé « Transition écologique et ZAER : accélération de la décarbonation de la production énergétique », octobre 2024.

Sommaire



Socle commun

**Le socle
commun et
permanent
d'activités**

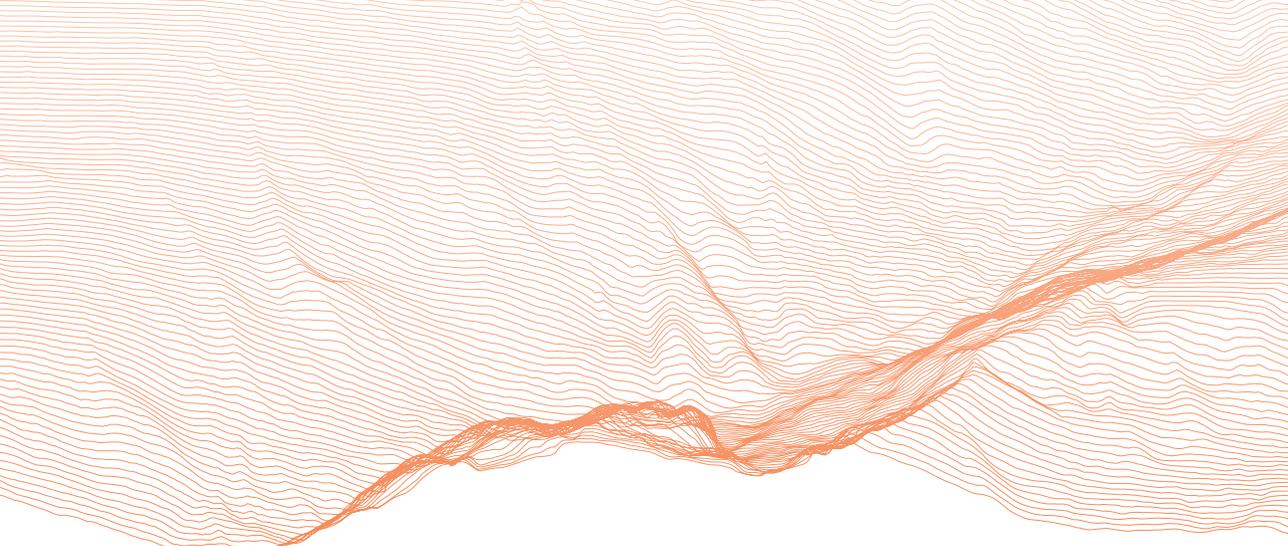
p.17

Chapitre 1

**L'intelligence
territoriale
au service de
l'innovation locale**

Les outils de l'observ'action
p.28

*L'animation pour mieux
décider ensemble*
p.30



Chapitre 2

L'adaptation aux évolutions pour des transitions réussies

Les stratégies territoriales
novatrices
p.34

La planification territoriale
et l'urbanisme réglementaire
au cœur des changements de
modèles
p.39

L'évolution urbaine et
la qualité de vie sources
d'attractivité des territoires
p.46

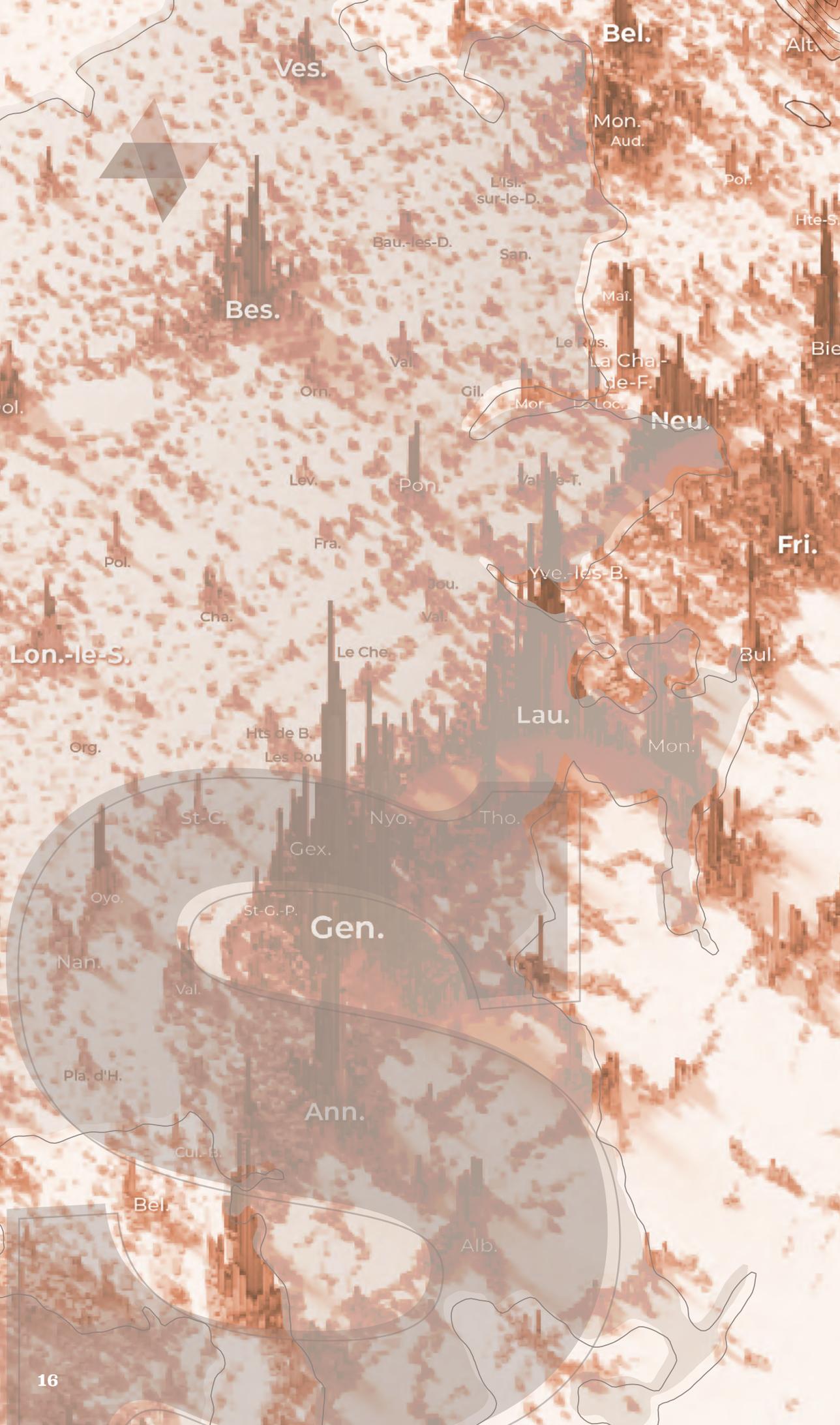
Chapitre 3

Les sobriétés accélétratrices d'un nouveau modèle de développement

La planification verte et les
systèmes d'acteurs locaux
p.54

L'optimisation des espaces
p.55

mairie





Bâl.

Lie.

Ann.

Deln

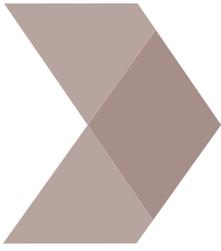
Mou.

Gra. Sol.

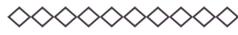
Ber.

Thu.

Le socle commun et permanent d'activités



Le socle commun et permanent d'activités

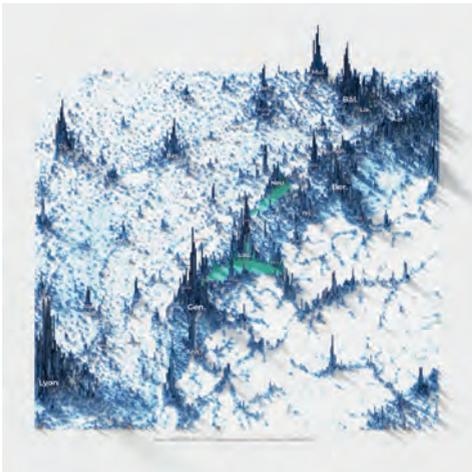


Pages extraites de l'Atlas
des montagnes du Jura
(en cours de finalisation),
carte « 1.2 Topographie »

La diffusion de la connaissance

L'atlas transfrontalier des montagnes du Jura

L'AUDAB a poursuivi la conception et la réalisation de l'atlas cartographique, un projet destiné à offrir une vision globale concernant les montagnes du Jura à travers des thématiques aussi variées que la démographie, les dynamiques socio-économiques, les enjeux climatiques et environnementaux. Ce travail s'inscrit dans un cadre unique : celui d'un territoire qui dépasse les limites administratives traditionnelles pour s'ancrer dans une réalité géologique transfrontalière, ce qui ajoute une complexité notable à la collecte, au traitement et à l'interprétation des données.



Carte extraite de l'Atlas des montagnes
du Jura (en cours de finalisation)
« 4.2 Densité de population »

En effet, travailler sur un périmètre géologique et géomorphologique a impliqué de concilier des données provenant de France et de Suisse, chaque pays ayant ses propres méthodes de production, normes et outils statistiques. Ces divergences ont rendu l'harmonisation des informations particulièrement exigeantes. Malgré ces défis, le traitement des données, la production des cartes et la rédaction sont en cours de finalisation.

Ainsi, l'impression et la distribution des ouvrages sont programmées pour le premier semestre de l'année 2025, constituant une étape déterminante dans la diffusion et la mise en valeur de ces travaux.

La réalisation et l'actualisation des posters communaux

Depuis 2021, l'AUDAB réalise des posters communaux à destination des communes adhérentes. Les posters des communes de Mamirolle et des Auxons ont été finalisés et imprimés.

La réalisation et l'actualisation des posters territoriaux et des ouvrages cartographiques

En plus de la mise à jour régulière des posters territoriaux d'ores et déjà réalisés, la production des posters se poursuit afin d'enrichir la collection cartographique. Cette année, l'AUDAB a réalisé les posters des départements de la Haute-Saône, du Jura et de l'Yonne ainsi que de la métropole de Dijon.



Poster du département du Jura, Février 2024



Couverture et double-pages de la publication « Canicules et fortes chaleurs : quels comportements adopter ? », juillet 2024.

Les publications partenariales

En février, une publication démographique a été réalisée concernant les structures et les dynamiques de population dans le département du Doubs. Cette analyse présente non seulement le nombre d'habitants par territoire lors du dernier recensement INSEE (millésimé 2021) mais, comparant ces données aux précédentes, offre également un regard neuf et actualisé concernant les dynamiques territoriales qui s'animent dans le département.

Une deuxième publication intitulée « *Canicules et fortes chaleurs : quels comportements adopter ?* » a été rédigée et illustrée par l'agence en lien avec la Ville de Besançon. Finalisée courant d'été, elle a été distribuée par la Ville de Besançon au grand public et mise en ligne sur le site web de l'agence. Ainsi destinée au grand public, une version FALC (Facile à Lire et à Comprendre) a également été réalisée en lien avec l'association Droits Devant 25, afin de permettre à tous d'avoir accès à son contenu.

En fin d'année 2024, l'AUDAB a édité deux nouvelles publications dans le cadre de l'observatoire des îlots de chaleur urbains, en collaboration avec la Ville de Besançon et Atmo BFC, intitulées *Matériaux et couleurs* et *Formes urbaines et ventilation*.

Elles font suite à la première publication de cet observatoire, intitulée *La nature en ville*. Si la deuxième publication de cette série, *Matériaux et couleurs*, s'intéresse particulièrement au rôle prépondérant du choix de ces deux éléments qui peuvent fortement influencer l'échauffement des surfaces et la restitution de chaleur, la troisième, intitulée *Formes urbaines et ventilation*, se concentre quant à elle sur l'analyse des effets de la morphologie urbaine, en lien avec les formes tridimensionnelles (bâtiments, orientations et l'espace entre eux) pour limiter et réduire la surchauffe urbaine.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des publications réalisées par l'agence sur notre site web : www.audab.org

Le suivi et la communication régulière auprès de nos membres concernant le programme de travail en cours



Invitation au 30/30 de l'AUDAB, en présentiel et en visioconférence, avec pour thème « Transition écologique et ZAER : accélération de la décarbonation de la production énergétique »

Le 30/30

L'AUDAB a travaillé au premier trimestre à la préparation du premier 30/30 s'intéressant aux Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER), en lien avec l'étude menée par l'AUDAB concernant ce sujet. Plus précisément intitulé *Transition écologique & ZAER : accélérer la décarbonation de la production énergétique*, le 30/30 s'est tenu le 16 octobre dernier, en présentiel dans les locaux de l'agence et en visioconférence, présidé par Catherine Barthelet et Laurent Kompf respectivement Présidente et Secrétaire de l'AUDAB.

L'événement a rassemblé une quarantaine de participants et un replay, d'abord transmis à l'ensemble des participants, est désormais en ligne sur le site de l'agence.



Retrouvez le replay du 30/30 de l'AUDAB « Transition écologique et ZAER : accélérer la décarbonation » en cliquant ici ou via le QR Code ci-contre.

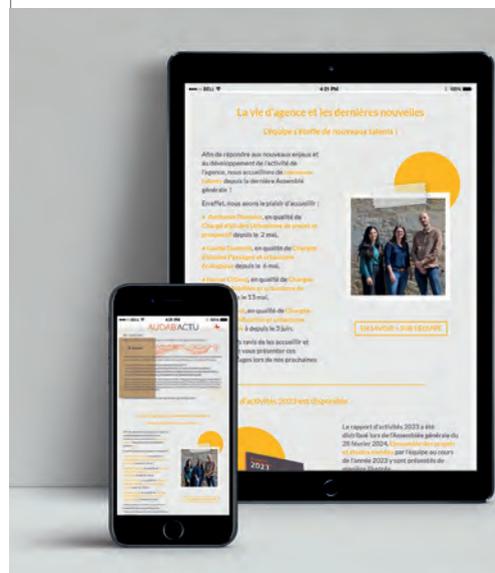
La page LinkedIn

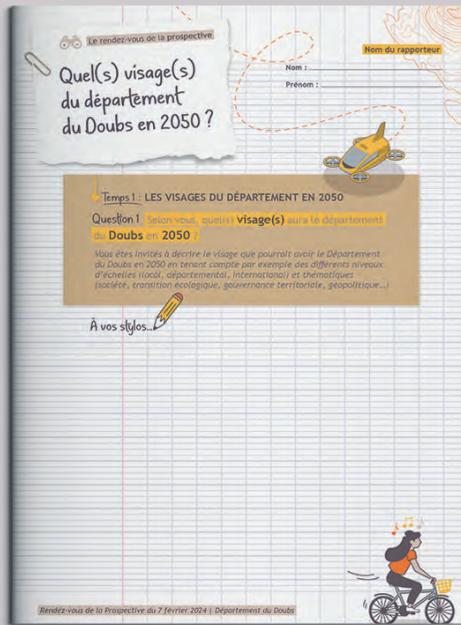
L'AUDAB poursuit la gestion et l'animation de sa page LinkedIn. Comptant désormais plus de 800 abonné(e)s, elle a enregistré de bonnes statistiques sur le dernier semestre avec près de 3000 impressions de nos posts, plus de 50 nouveaux abonné(e)s et plus de 340 vues sur la page au cours des 90 derniers jours.

La lettre d'information AUDAB'actu

Cette année, le premier numéro d'AUDAB'Actu 2024 a été envoyé courant janvier. Puis, un second numéro a été adressé au début du mois de juillet à l'ensemble de la liste de diffusion. Ces deux éditions ont enregistré de bonnes statistiques d'ouverture (plus de 60 %) et des taux de clic plus qu'honorables (32 %). Au cours du dernier trimestre, nous avons réfléchi à la mise en place d'un processus de collecte de l'information, s'appuyant notamment sur les nouveaux directeurs de pôle de compétences, afin de simplifier et rendre plus efficace la sélection des articles et sujets à présenter. Pour terminer, le plan d'un dernier numéro a été préconstruit en fin d'année, sa diffusion sera effective début 2025.

AUDAB'Actu, la newsletter de l'AUDAB, juillet 2024.





Couverture du livret-questionnaire transmis aux participants de l'atelier prospectif « Quel(s) visage(s) pour le département du Doubs en 2050 ? », février 2024.

Les rendez-vous de la prospective

Quel(s) visage(s) du département du Doubs en 2050 ?

Le 7 février, un atelier prospectif s'est tenu à Valdahon, réunissant une centaine de cadres du Département du Doubs au sein du collège Edgar Faure. Répartis en différents groupes, les participants ont exploré l'avenir du territoire à l'horizon 2050, en questionnant l'impact éventuel des crises actuelles - environnementale, géopolitique, énergétique, financière - concernant les dynamiques locales de demain.

Cette échéance, bien que lointaine, est cependant porteuse d'une forte charge symbolique, car elle correspond à la date butoir de nombreux plans stratégiques nationaux : objectifs de zéro artificialisation nette (ZAN) de la loi « climat et résilience » ; deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 2) ; stratégies d'action de l'ADEME sur l'adaptation au changement climatique et sur l'urbanisme durable ; cap de neutralité carbone de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC).

Face à ces mutations, plusieurs scénarios ont émergé : un territoire résilient, misant sur les circuits courts et les énergies renouvelables ; un Doubs attractif mais contraint par des tensions foncières et climatiques ; ou encore une réorganisation complète des modes de vie sous l'effet d'accélération technologiques et de nouvelles mobilités.

À l'issue de cette journée, l'AUDAB a recueilli et synthétisé ces contributions afin de produire un support original : un poster illustré grand format rassemblant visions et enjeux. Cette illustration servira de base aux prochaines étapes de réflexion et sera diffusée en 2025, afin d'accompagner les décideurs dans l'anticipation des défis à venir.





*Conférence développement durable à
Auxerre, le 7 novembre*

Le service permanent de conseil et d'expertise

Conférence développement durable : Auxerre, le 7 novembre

Le 7 novembre, l'AUDAB a accompagné la chambre des notaires de l'Yonne lors de l'Université du Notariat à Auxerre (centre de congrès AuxeRREXPO). Aux côtés de l'École des Ponts et du CAUE de l'Yonne, l'agence a coanimé une conférence sur le thème du développement durable et a présenté la partie « Comprendre les structures et dynamiques territoriales en région Bourgogne-Franche-Comté ». Une matinée riche d'échanges et d'idées dans un territoire régional en difficulté socioéconomique.

Veille, conseil et analyses juridiques et réglementaires

Depuis octobre, une veille juridique circule à nouveau chaque mois au sein de l'équipe afin qu'elle soit informée des dernières actualités juridiques dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement et l'aménagement du territoire. Des décisions et articles importants sont résumés afin de permettre aux salariés d'avoir accès rapidement aux informations les plus importantes. Afin d'enrichir cette veille, de la documentation complémentaire est à leur portée au sein du serveur commun. Des conseils et réponses juridiques sont également apportées aux salariés afin de résoudre les problématiques que peuvent rencontrer les membres de l'AUDAB.

Les grands cycles d'observation de nos membres et de la Fneau

Observ'agglo

Initié par la FNAU et l'AdCF, rejointes par France Urbaine notamment, le cycle observationnel territorial national Observ'agglo réunit autour d'un travail collaboratif plusieurs dizaines d'experts de l'observation issus des agences d'urbanisme françaises et des grandes intercommunalités (plus de 200.000 hab.). Avec la FNAU et les agences d'urbanisme de Clermont-Ferrand (AUCM) et du Var (Audat.Var), l'AUDAB copilote la conception et la réalisation du prochain Observ'agglo 2025 et anime également le groupe de travail « Communiquer » dont l'objectif est de calculer des indicateurs nationaux qui participent de la mobilité et du numérique dans les 61 plus grandes agglomérations françaises...

Au-delà des visios et du suivi permanent, trois grands séminaires de travail ont été organisés (début février à Paris, début avril à Toulon et mi-décembre à Rouen) réunissant à chaque fois une vingtaine d'experts



Séminaire de travail Observ'agglo, Rouen, décembre 2024.

des agences de la France entière afin de préparer la production de la prochaine publication Observ'agglo (prévue mi-2025) ainsi que le poster associé (livraison prévue début 2025). Tenu à Rouen sur deux jours consécutifs, le dernier séminaire de travail a permis de regrouper plus d'une vingtaine de collaborateurs afin de consolider la liste des indicateurs nationaux retenus et de finaliser le poster national.

Système d'observation mutualisé des espaces urbains, relevé des décisions, Paris, février 2024.

Système d'observation mutualisé des espaces urbains

Lancement – millésime 2024
1^{er} février 2024

Relevé de décisions

Fédération nationale des agences d'urbanisme • www.fnau.org

Première partie du Bureau Fnau,
le 16 mai au conseil régional de
Bourgogne-Franche-Comté.



Le Bureau décentralisé de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (Fnau) à Besançon

L'AUDAB a organisé et animé le Bureau décentralisé de la Fnau à Besançon, du 15 au 17 mai. Intitulé *Le logement sous toutes ses formes*, cet événement a réuni les président·e·s et directeur·trice·s des agences d'urbanisme membres du Bureau et leur a permis d'échanger, notamment concernant les enjeux liés au logement durant deux matinées de travail dédiées, mais cela a également été une magnifique occasion, pour ce public d'élus et de directeurs référents au niveau national, de découvrir la ville de Besançon et ses atouts d'attractivité.

Une balade urbaine a été organisée avec la présentation de diverses opérations de réaménagement en centre historique de Besançon. Une visite guidée du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon et un temps d'échanges plus informel avec une soirée au restaurant Loiseau du temps, ont également été des moments appréciés des participants.

Cet événement a nécessité un important travail pour l'agence en termes de conception et d'organisation pour accueillir au mieux ce public d'élus et de directeurs référents ; les retours des participants ont été très positifs.

Couverture du programme du Bureau décentralisé de la Fnau à Besançon, mai 2024.



Retrouvez sur le site web de l'agence la page web dédiée à l'événement en cliquant ici ou via le QR Code ci-contre.



Bureau décentralisé de la Fnau à Besançon

- 1- Visite d'un projet immobilier mené par Loge.GBM, rue du Lycée à Besançon.
- 2- Double-page du livret dédiée à la balade urbaine, présentant le parcours et le détail des opérations présentées.

La recherche-développement

Les communautés de communes Loue-Lison et Doubs Baumois ont sollicité l'AUDAB pour les accompagner dans l'identification de leurs zones d'accélération des énergies renouvelables, dans le cadre de la loi Accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) du 10 mars 2023. Depuis le début de l'année, l'AUDAB a participé à plusieurs temps d'échanges avec ces collectivités afin de définir les modalités de cet accompagnement. La communauté de communes Doubs Baumois a sollicité l'adhésion à l'AUDAB le 18 mars dernier.

L'agence a également été en contact avec la CC Porte du Jura qui a souhaité rejoindre les membres de l'AUDAB et son programme partenarial. Elle est notamment intéressée par les compétences de l'agence en mobilité et plans de déplacement.

L'agence a également répondu en septembre à une invitation du PETR Doubs Central qui a réuni les acteurs de l'aménagement, de la santé et de l'environnement afin de répondre à un besoin d'accompagnement de leurs communes sur ces questions.





1

L'intelligence territoriale au service de l'innovation locale

p.28

Les outils de l'observ'action

p.30

L'animation pour mieux
décider ensemble



Les outils de l'observ'action



Les observatoires de l'habitat et du foncier

L'observatoire de l'habitat et du foncier de la Communauté de communes du Grand Pontarlier

Sur le territoire de la Communauté de communes du Grand Pontarlier, l'année 2024 a été mise à profit pour définir la gouvernance et la méthodologie de l'observatoire. L'agence a ainsi travaillé sur deux sujets : les indicateurs nécessaires au suivi des évolutions socio-démographiques et de la construction afin d'alimenter l'observatoire de l'habitat et du foncier, mais elle a également mis à profit l'année 2024 pour définir les indicateurs de suivi du Programme d'Orientations et d'Actions (POA). Cette phase méthodologique sera prolongée en 2025 par la première publication de l'observatoire de l'habitat et du foncier cependant que la première évaluation du POA est prévue dans 3 ans.

L'observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE)

En 2021, l'OTLE de l'aire d'attraction de Besançon a été labellisé pour 3 ans par une commission du réseau des associations de collectivités pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche pilotée par la FNAU et l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF). Cette labellisation arrivant à son terme, un nouveau dossier de demande de labellisation a été déposé, puis validé pendant l'été. Dans le cadre de ce partenariat, l'AUDAB a participé au séminaire national des OTLE au Havre les 5 et 6 juin 2024. La collecte annuelle des indicateurs communs à tous les observatoires a été réalisée en septembre. L'agence est aussi intervenue dans le groupe de travail du logement des jeunes de l'Union Sociale de l'Habitat (USH) le 3 octobre.

Un comité technique a été organisé le 4 décembre pour aborder les actualités et enjeux des différents acteurs du logement des étudiants. Un nouveau système de gouvernance basé sur des animations plus régulières et un lien renforcé entre acteurs a été présenté.

*Résidence étudiante découverte lors
du huitième séminaire annuel des OTLE
au Havre, juin 2024.*



L'observatoire des services et des équipements

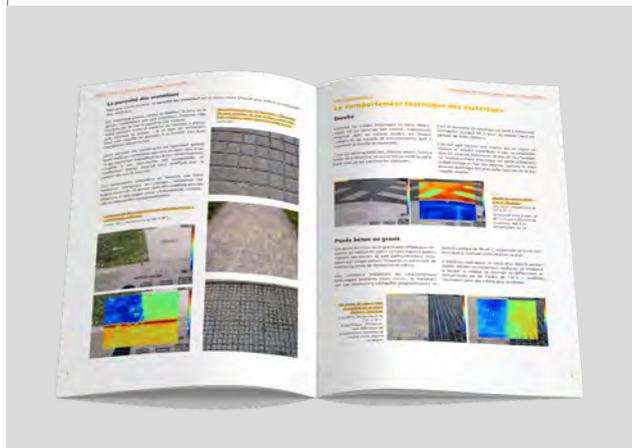
L'AUDAB et l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU) ont livré fin 2024 le tableau de bord du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP). Il s'agit du quatrième tableau de bord statistique.

L'observation des îlots de chaleur et de la ventilation urbaine

L'AUDAB a produit en 2024 les dernières publications faisant partie d'un triptyque autour des facteurs favorisant ou limitant la surchauffe urbaine : ainsi, après une publication portant sur la nature en ville en 2023, ce sont les facteurs de surchauffe des « matériaux et couleurs » et « la ventilation et formes urbaines » qui ont fait l'objet de publications.

Si la deuxième publication de cette série, *Matériaux et couleurs*, s'intéresse particulièrement au rôle prépondérant du choix de ces deux éléments qui peuvent fortement influencer l'échauffement des surfaces et la restitution de chaleur, la troisième, intitulée *Formes urbaines et ventilation*, se concentre quant à elle sur l'analyse des effets de la morphologie urbaine, en lien avec les formes tridimensionnelles (bâtiments, orientations et l'espace entre eux) pour limiter et réduire la surchauffe urbaine.

Double-page de la publication « Matériaux et couleurs » présentant le comportement thermique des matériaux, octobre 2024.



Couverture de la publication « Formes urbaines et ventilation » de l'observatoire des îlots de chaleur urbains, octobre 2024.



Retrouvez sur le site web de l'agence l'actualité dédiée pour consulter ou télécharger les publications en cliquant ici ou via le QR Code ci-contre.



L'animation de la connaissance pour mieux décider ensemble



Les animations pédagogiques du jeu AUDAB « Modèle Notre Territoire » et son évolution

Les animations autour du jeu « Modèle Notre Territoire » se poursuivent. Cette année, plusieurs temps ont été organisés :

- une formation à AgroSup Dijon,
- une présentation au club Foncier de la FNAU,
- l'animation d'un atelier lors de la journée Biodiver'cité à Nevers,
- l'animation de deux ateliers au séminaire des cadres de Grand Besançon Métropole et de la Ville de Besançon.

Le jeu a également fait l'objet d'un article dans la revue numérique de la DGALN, Diagonal. L'AUDAB a, par ailleurs, délivré une formation d'animation, à la suite de la vente du jeu à une structure.

La version « junior » du jeu, à destination des collégiens et lycéens, a été développée. Elle a fait l'objet d'un premier test auprès du jeune public lors de la Semaine du Développement Durable au lycée Ledoux à Besançon. Trois parties ont été réalisées. A l'issue de ces séances, l'AUDAB a validé le prototype de la version junior, avec deux modalités d'animation. Ainsi, cette version se présente sous la forme d'un 2-en-1, c'est-à-dire un jeu comprenant deux manières de jouer, permettant ainsi de s'adapter au mieux au public ciblé et aux différents contextes d'intervention.



Intervention avec le jeu Modèle Notre Territoire, prototype de la version junior, au lycée Claude-Nicolas Ledoux à Besançon le 18 novembre 2024 à l'occasion de la semaine du Développement Durable.





Journée sur « l'urbanisme bleu-brun-vert » dans le cadre du Réseau « Transformons nos modèles d'Aménagement ! » (TMA !) à Dijon, le 4 avril 2024.

L'appui aux dispositifs locaux et régionaux de partages de connaissances

L'AUDAB participe activement aux comités techniques de l'Observatoire Départemental de la Consommation d'Espace. Elle a rédigé, en collaboration avec l'ADU, une publication sur le potentiel de mobilisation des friches dans le cadre des politiques de sobriété foncière.

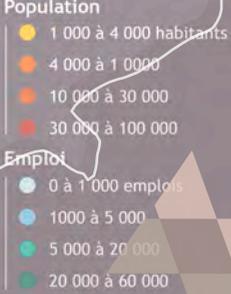
Dans le cadre du Réseau « Transformons nos modèles d'Aménagement ! (TMA !) » piloté conjointement par la Région Bourgogne-Franche-Comté et la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, l'AUDAB aux côtés des deux autres agences d'urbanisme de la région a participé à la construction de la journée du 4 avril sur « l'urbanisme bleu-brun-vert ». Cette journée a été l'occasion pour l'AUDAB de présenter le travail mené sur le SCoT du Pays du Haut-Doubs concernant le volet agricole. Par ailleurs, l'AUDAB a contribué à une visioconférence sur l'outil GRAPHAB développé par l'Université de Franche-Comté qui permet de modéliser les continuités écologiques. Elle a également participé à la visite du site en reconversion Grette-Brulard-Polygone sur lequel la Ville de Besançon a fait le choix d'inverser le processus habituel d'aménagement en végétalisant le secteur, plusieurs années avant de débiter les constructions des bâtiments.

L'AUDAB a poursuivi sa participation au groupe de travail concernant l'urbanisme favorable à la santé initié par Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la révision de son Contrat Local de Santé (CLS). Une fiche action, dédiée à ce sujet et co-portée par l'AUDAB et Terragilis, sera ainsi inscrite dans le futur Contrat Local de Santé (CLS) 2025-2029.

L'AUDAB a également participé aux différentes réunions du Pôle EnR du Doubs, piloté par le Préfet du Doubs et visant à suivre le déploiement des zones d'accélération des énergies renouvelables dans le département du Doubs.

La coanimation du groupe de travail transfrontalier « transition écologique » de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

Le mercredi 10 avril, l'AUDAB a co-animé, avec l'Eurodistrict PAMINA en visioconférence, le dernier atelier MOT consacré à la transition écologique transfrontalière. Il a eu pour but d'alimenter les réflexions autour des RER métropolitains ou SERM (services express régionaux métropolitains) transfrontaliers. Ainsi, plus de 70 participants ont pu assister aux présentations des nombreux intervenants : Objectif RER Métropolitain, SERM de Nice, RER Basco-landais, SERM Lorraine - Luxembourg, REME Strasbourg, RER Trinational de Bâle et Léman Express.



OFFRE MODALE

30 gares **2** gares d'intérêt national **5** gares d'intérêt régional **29** gares d'intérêt local

Total pour toutes les gares du périmètre d'étude
Taux d'évolution annuel entre 2015 et 2022

Pôles SRADDET

- Grande polarité régionale
- Pôle structurant
- Pôle de proximité

Accessibilité ferroviaire

Nombre de liaisons** au départ de Besançon



--- liaisons indirectes

Accessibilité routière

Proximité***
Éloignement****

Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité territoriales
** Nombre de trains aller simple par jour, en semaine et hors périodes de vacances.
*** Temps de trajet le plus court en voiture qu'en train
**** Temps de trajet plus long en voiture qu'en train

22 lignes Mobigo

003 818
voyageurs*
+8,5%**

Total pour toutes les lignes du périmètre d'étude
Taux d'évolution annuel entre 2022 et 2023

● Communes desservies

Type de liaison

→ Aller simple*
↔ Aller-retour**

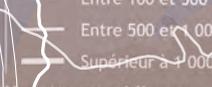
Nombre de navettes



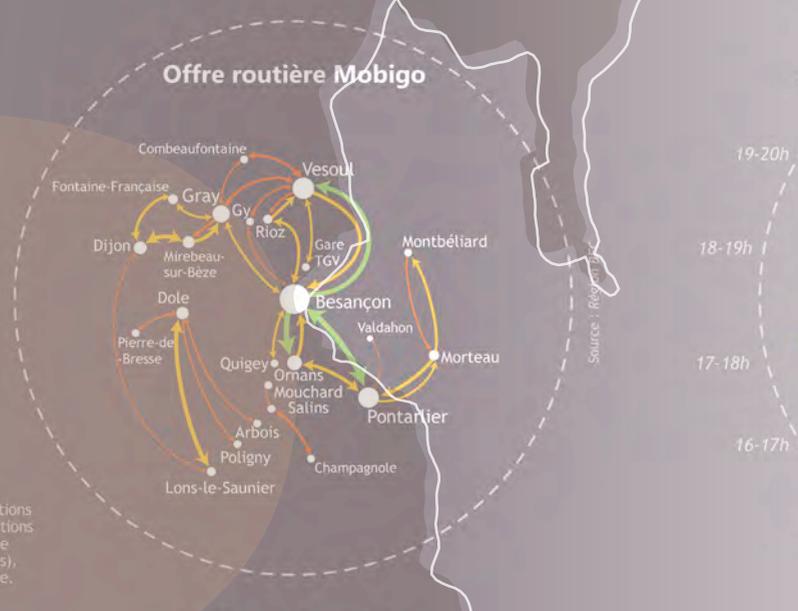
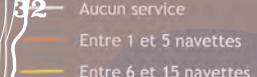
Le nombre de navettes est presque égal dans les deux directions
Le nombre de navettes varie fortement entre les deux directions
Nombre de lignes routières Mobigo en circulation par tranche horaire (sur un jour en semaine et hors périodes de vacances), en prenant en compte toutes les lignes du périmètre d'étude.

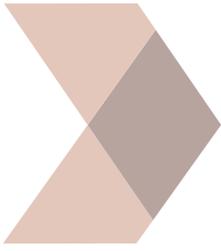
FLUX ET PRATIQUES DE MOBILITÉ

Flux domicile-travail



Navette quotidienne de transport en commun*





Les stratégies territoriales novatrices



Les projets de territoire

La mise en œuvre du projet de territoire de Grand Besançon Métropole et la coordination des schémas

Le début d'année a été mis à profit pour finaliser aux côtés de GBM le document mettant en avant le bilan à mi-parcours du projet de territoire. Celui-ci a été diffusé au cours du mois de mars. La mission d'accompagnement s'est poursuivie sur la préparation des assises communautaires qui se sont tenues en octobre et qui ont porté sur l'économie perpétuelle. L'agence a participé à l'élaboration des contenus et a créé l'animation utilisée comme fil conducteur lors des assises.

Septième édition des Assises communautaires de Grand Besançon Métropole, campus de la Bouloie à Besançon, octobre 2024.



Visuels extraits de l'animation présentée lors des Assises communautaires de Grand Besançon Métropole, octobre 2024.



Les politiques et les stratégies en matière de mobilités et de transports

Accompagnement au Plan de mobilité (PDM) de Grand Besançon Métropole

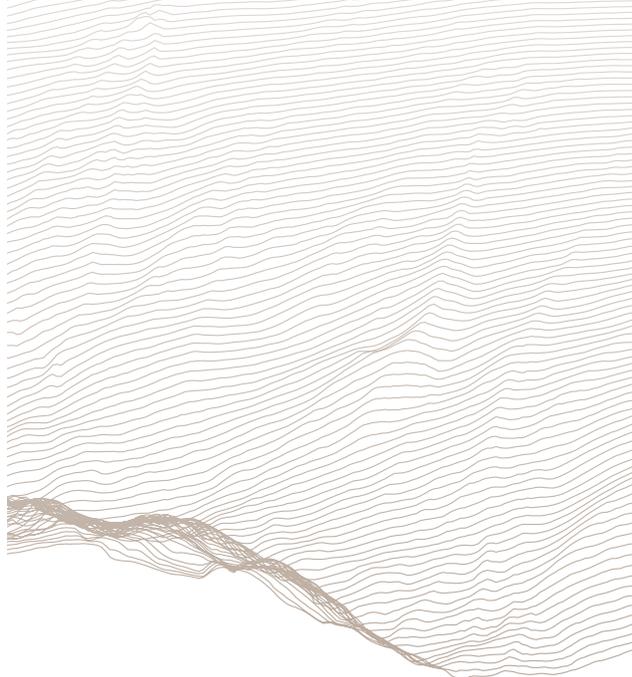
L'agence a poursuivi sa mission d'accompagnement au futur PDM de Grand Besançon Métropole, dans la perspective de l'arrêt du projet. Une fois celui-ci entériné par le conseil communautaire, il a été transféré aux personnes publiques associées pour avis. À la suite à cet avis, l'agence a mené des missions d'appui pour la rédaction du mémoire de réponse aux avis. Elle a également contribué aux actions de concertation, notamment par l'appui à la création du document de synthèse et la préparation au lancement de l'enquête publique. Un accompagnement est également prévu pour adapter et ajuster les documents en fonction du rapport issu de l'enquête publique pour l'approbation du PDM.

Plan de mobilité simplifié (PDMs) de la Communauté de Communes Porte du Jura (CCPJ)

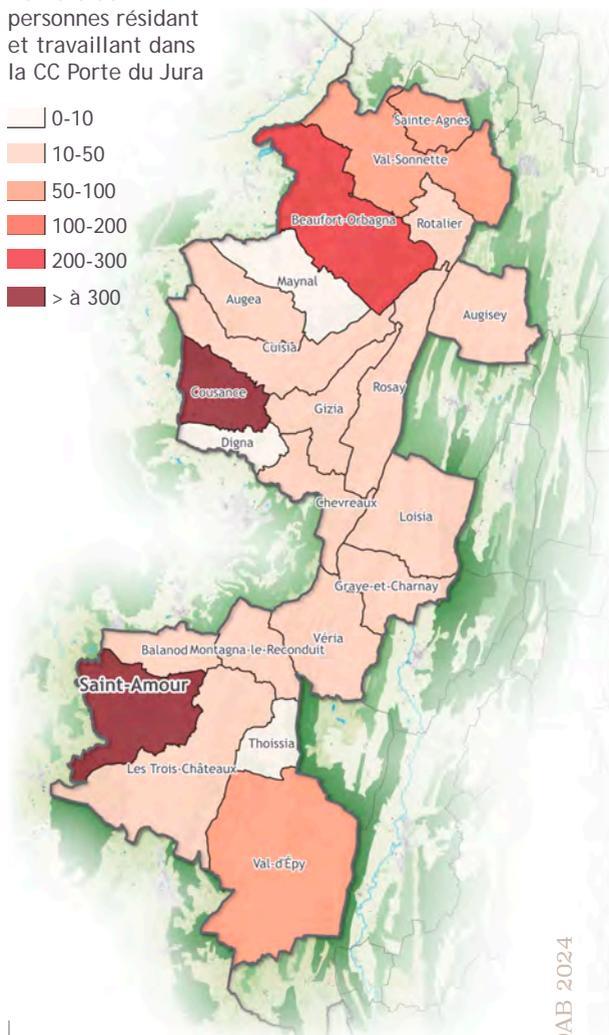
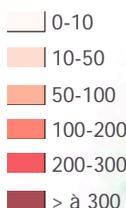
L'AUDAB accompagne la Communauté de Communes Porte du Jura pour l'élaboration de son Plan de Mobilité Simplifié. Cette démarche a été engagée au cours du dernier trimestre de 2024 et devrait se poursuivre en 2025. Une première phase de diagnostic a été initiée durant l'été 2024.

En novembre 2024, un atelier diagnostic intitulé « Armature du territoire et mobilités », coanimé par l'AUDAB dans le cadre de l'élaboration simultanée du PLUi et du PDMs, a permis de mener les réflexions concernant les polarités et la structuration territoriale en lien avec les enjeux de mobilité. L'atelier s'est déroulé en deux séquences, chacune comprenant une présentation des éléments de diagnostic suivie de discussions en plénière, un travail collaboratif en groupes, et une restitution des résultats.

La réunion de lancement de la démarche PDMs a été organisée en décembre 2024 avec le comité de pilotage.



Nombre de personnes résidant et travaillant dans la CC Porte du Jura



Carte présentant les flux internes de la communauté de communes (CC) Porte du Jura, communes d'origine des personnes résidant et travaillant dans la CC, août 2024.

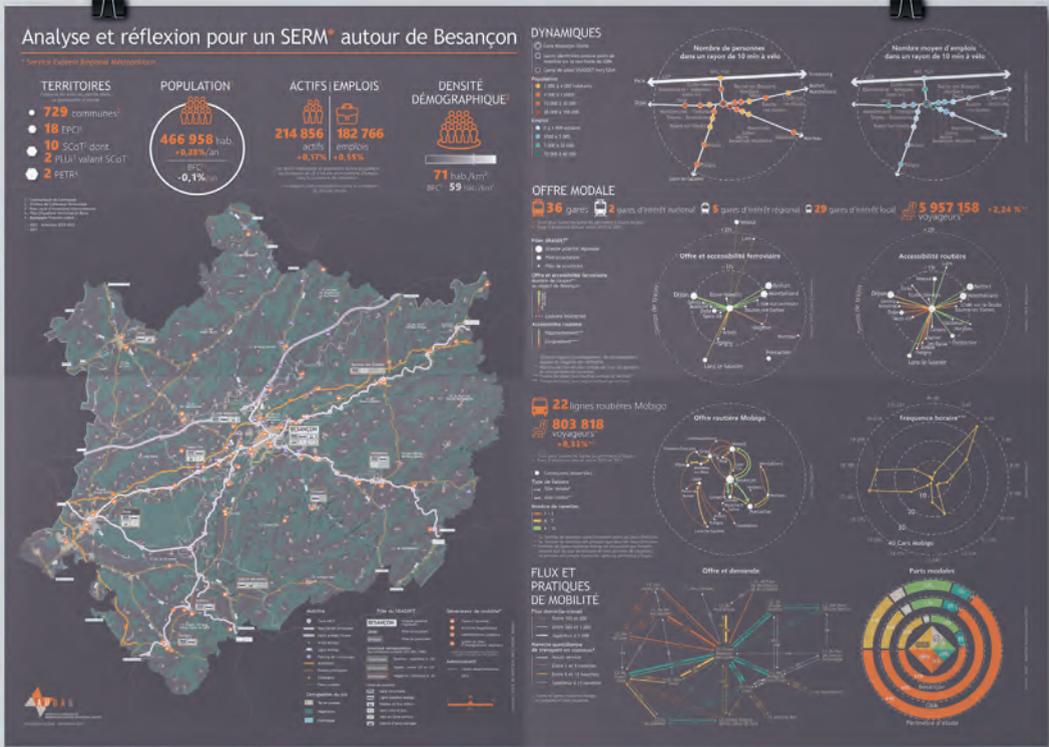


Schéma de covoiturage

L'AUDAB continue de s'impliquer dans la démarche partenariale d'élaboration d'un Schéma directeur du covoiturage à une échelle élargie (bassins de mobilité de Besançon et autour de Besançon), financée par le fonds vert de l'Etat. Des fiches actions ont été élaborées lors d'un atelier avec les différentes collectivités concernées sur le périmètre d'étude. Un dernier comité de pilotage a eu lieu en septembre permettant de valider le schéma directeur de covoiturage. Durant ce comité, le besoin d'organiser un atelier dédié à l'animation et à l'accompagnement en matière de covoiturage a été exprimé. Cet atelier, organisé par l'AUDAB, a eu lieu en novembre 2024.

Les corridors territoriaux régionaux de mobilités et de transports

Depuis une dizaine d'années, l'agence réalise des études socio-démographiques sur les lignes SNCF de la région Bourgogne-Franche-Comté. Une actualisation de l'étude de la ligne des Horlogers, réalisée en 2015 a été menée et est en cours de finalisation. Par ailleurs, une étude sur le corridor de la ligne PLM Nord : Dijon-Laroche-Migennes, l'un des derniers à ne pas encore avoir été analysé dans la région, a permis de compléter les connaissances concernant les corridors principaux de la région. Ainsi, une synthèse cartographique des études et dynamiques régionales le long des corridors étudiés a été réalisée.

Les mobilités durables et l'aménagement et les modes d'animation sensible, dans le cadre de la planification écologique

L'agence assure un appui méthodologique pour mener la réflexion sur le développement de Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) sur les périmètres pressentis en région Bourgogne-Franche-Comté. Une note méthodologique a été élaborée, portant sur la définition des périmètres de l'étude et la proposition de cartographies spécifiques des principaux pôles générateurs de mobilité autour de Besançon. Ce travail s'est concrétisé par un diagnostic présenté sous forme de poster.

L'agence a également accompagné les membres dans l'élaboration du dossier minute pour la candidature à la labellisation SERM, avec la production d'un ensemble de cartographies et d'éléments de diagnostic pour ce dossier. Enfin, l'AUDAB a co-présenté ce dossier lors de la réunion de lancement de la démarche SERM, qui s'est tenue début décembre 2024.

Les stratégies d'adaptation au changement climatique

L'AUDAB a accompagné Grand Besançon Métropole dans la mise à jour des documents du Plan Climat Air Energie Territorial 2024-2029, en vue de la concertation publique préalable à son adoption en conseil communautaire.

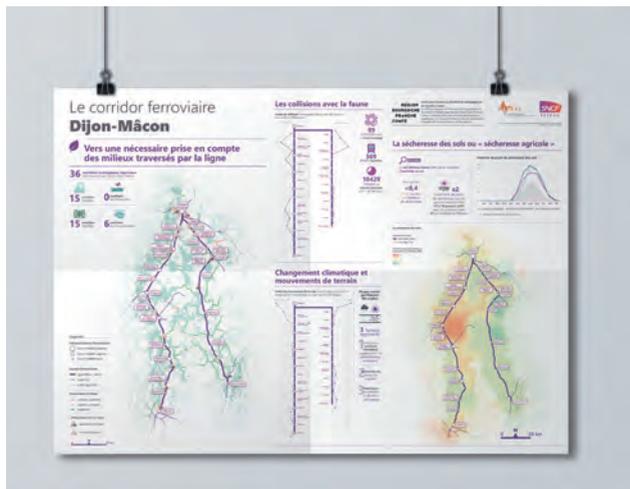
L'AUDAB a également produit à l'échelle de Grand Besançon Métropole un document de synthèse sur la base du diagnostic des vulnérabilités élaboré par l'AUDAB précédemment à l'échelle de la ville de Besançon. Ce document sera finalisé en 2025.

L'agence a finalisé les posters environnementaux de la ligne ferroviaire Dijon-Belfort ainsi que le poster général de la ligne Dijon-PLM Sud. Elle a également participé à l'organisation du Forum Climat régional sur la vulnérabilité des infrastructures au changement climatique, piloté par SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté, qui s'est déroulé en juin. L'AUDAB a également produit une synthèse détaillée des différentes interventions ayant eu lieu lors du Forum Climat.



Intervention de Benjamin Gracieux au Forum climat de SNCF Réseau, à Micropolis, Besançon, juin 2024.

Poster environnemental de la ligne ferroviaire Mâcon-Dijon, juin 2024.



Double-page du rapport de synthèse du Plan territorial intégré de coopération transfrontalier (PTIC) de l'Agglomération urbaine du Doubs (AUD), décembre 2024.



L'AUDAB en action transfrontalière et en coopération internationale

L'AUDAB en partenariat avec Objectif:NE, structure d'accompagnement suisse, a poursuivi son accompagnement de l'Agglomération urbaine du Doubs, pour l'élaboration d'un Plan territorial intégré de coopération transfrontalier initiée en toute fin d'année 2024. Une enquête auprès des habitants, deux ateliers d'échanges avec les élus et partenaires, des entretiens avec les acteurs franco-suisse, ont alimenté le plan territorial qui se décline en 5 axes et 10 enjeux. 14 actions ont pu être identifiées et 6 actions détaillées, dont au moins deux sont éligibles au financement interreg, offrant un programme de travail, dans les années à venir, diversifié et opérationnel.

La conférence des SCoT et PLUi de l'aire d'attraction de Besançon

Le début d'année a permis aux territoires concernés de partager, avec l'animation des débats par l'AUDAB, leurs attentes tant sur les contenus que sur les modalités de fonctionnement de ce groupe interterritorial. Les réflexions ont conduit à préparer la mission pérenne qui sera intégrée au socle commun de l'agence dès 2025.

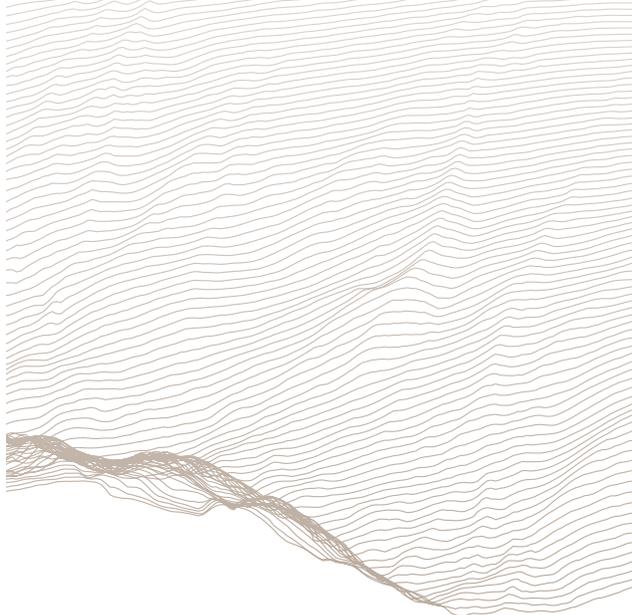
L'urbanisme favorable à la santé

L'AUDAB a produit et diffusé fin mars un questionnaire en ligne concernant l'urbanisme favorable à la santé, à destination des collectivités en Bourgogne-Franche-Comté. Les réponses collectées ont permis d'établir un état des lieux de la compréhension du sujet de la santé dans l'aménagement et des actions entreprises par les collectivités en région.

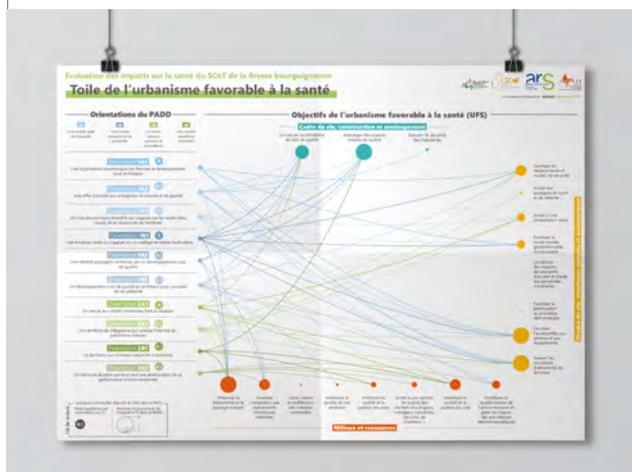
L'agence a également organisé en collaboration avec l'ARS BFC plusieurs temps d'échanges avec des collectivités pour mettre en œuvre des démarches d'évaluations d'impacts sur la santé (EIS) des projets de SCoT/PLUi ou de projets urbains. Deux EIS ont été réalisées sur un SCoT et un projet urbain. Une troisième EIS portant sur un SCoT a été lancée en fin d'année. Elle devrait être finalisée au 1er trimestre 2025. Des échanges ont également eu lieu avec des collectivités pour le déploiement de nouvelles EIS en 2025.

L'AUDAB a également travaillé à l'organisation et l'animation de 4 journées régionales autour du thème de l'urbanisme favorable à la santé, à destination des collectivités en région : celles-ci ont eu lieu à Lure, Dannemarie-sur-Crète, Chalon-sur-Saône et Auxerre entre début novembre et début décembre.

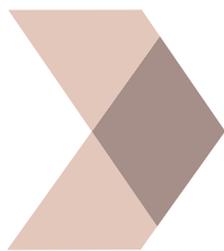
L'AUDAB a également participé à des échanges avec Grand Besançon Métropole afin d'engager des actions de communication dans le cadre de la révision du Contrat Local de Santé (CLS), notamment à travers l'élaboration d'un document de synthèse du diagnostic du CLS 2025-2029 qui sera finalisé début 2025.



Toile de l'Evaluation des impacts sur la Santé (EIS) du PADD du SCoT de la Bresse Bourguignonne, septembre 2024.



Présentation de Benjamin Gracieux, journée régionale concernant les aménagements favorables à la santé organisée à Lure, le 07 novembre 2024.



La planification territoriale et l'urbanisme réglementaire au cœur des changements de modèles



L'appui aux procédures d'élaboration ou de révision

L'accompagnement à la mise en œuvre des procédures d'élaboration ou de révision

L'AUDAB participe à l'organisation de la concertation du SCoT Besançon Cœur-Franche-Comté. Elle a préparé avec le SMSCoT la tenue d'un stand au Salon de l'Habitat à Besançon en octobre 2024 :

- En élaborant plusieurs supports de communication, présentant le contexte et le projet du SCoT,
- En construisant le contenu des conférences animées par les élus du Syndicat Mixte lors de cet événement.

Pendant trois jours, l'AUDAB, aux côtés du Syndicat Mixte, a accueilli les visiteurs sur le stand et présenté le projet du SCoT.

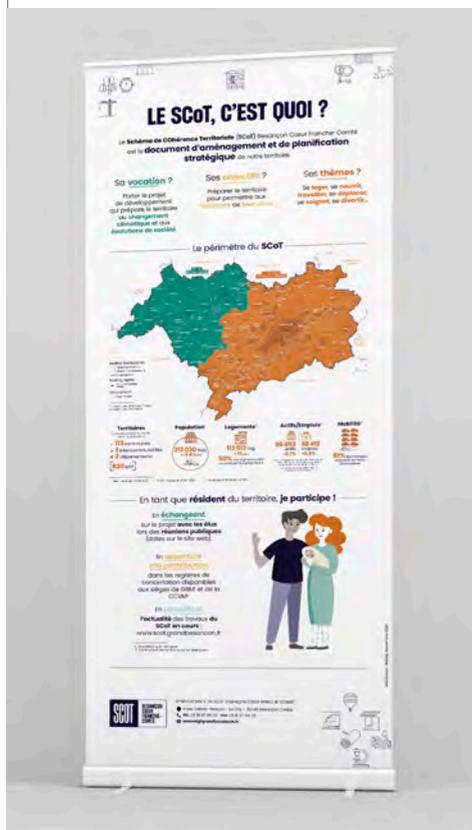
Depuis 2001, l'AUDAB a réalisé trois millésimes du Mode d'Occupation des Sols (MOS), afin de mesurer la consommation d'espaces dans le territoire. Cette année, l'AUDAB a réalisé deux nouvelles mises à jour :

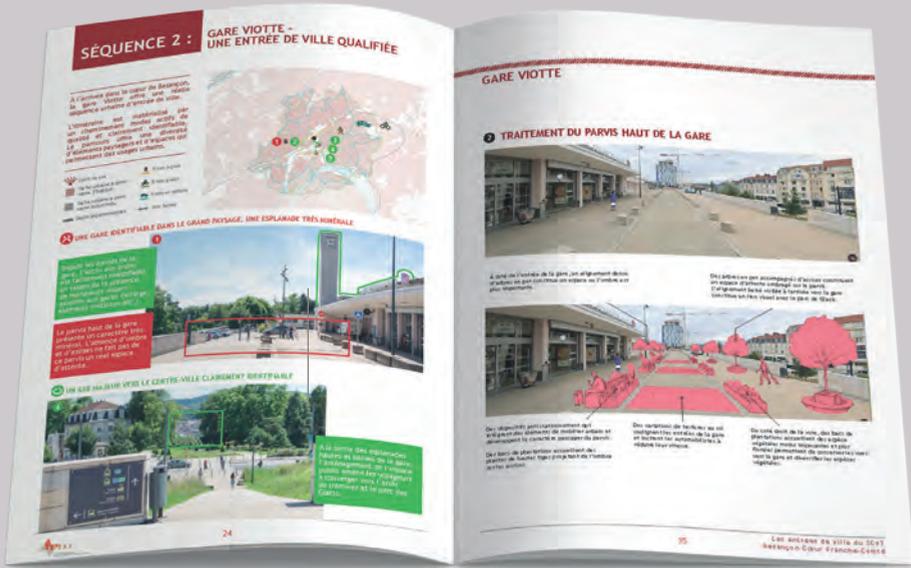
- le millésime de 2020, qui correspondra au temps 0 de la trajectoire de sobriété foncière du SCoT,
- le millésime de 2023.

La problématique de la mobilité est au cœur du projet de révision du SCoT. L'AUDAB a élaboré une étude prospective sur les déplacements entre les deux EPCI qui forment le SCoT. Elle propose des solutions d'aménagement pour une mobilité durable, qui fassent modèle pour les autres territoires composant l'aire d'attraction de Besançon.



Stand et, ci-dessous, kakemono du SMSCoT Besançon Cœur Franche-Comté, Salon de l'Habitat à Micropolis Besançon, octobre 2024.





Extrait d'une fiche Entrée de ville du SCoT Besançon Cœur Franche-Comté, septembre 2024.

L'aide à la rédaction des contenus du projet

L'AUDAB appuie le SCoT Besançon Cœur Franche-Comté dans la rédaction du Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT.

Les données du diagnostic socio-économique et de l'Etat Initial de l'Environnement ont été mises à jour, afin de disposer des analyses issues des données les plus récentes. La rédaction des documents interviendra en 2025.

L'AUDAB a également rédigé les cahiers des charges pour retenir deux prestataires pour :

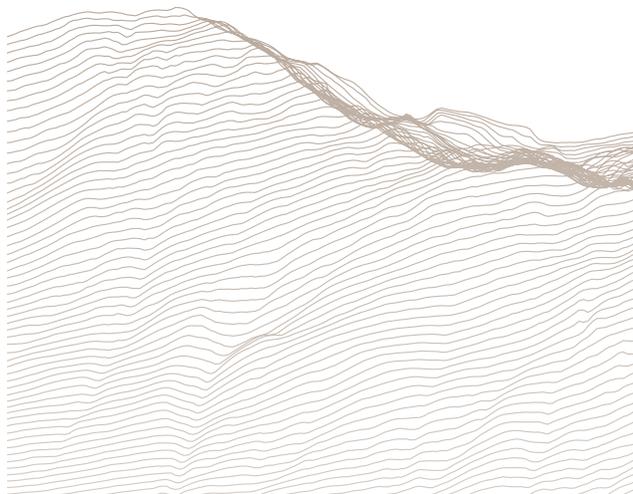
- L'évaluation environnementale,
- L'analyse juridique du document.

Les travaux engagés depuis 2017 sur l'analyse des entrées de ville ont progressé et arrivent à leur terme. Les six dernières entrées de ville ont fait l'objet chacune d'une fiche de diagnostic et de prescriptions, y compris les entrées fluviales et ferroviaires, qui constituent des portes d'entrée singulières pour le territoire. Cette étude a permis de mettre en évidence les enjeux stratégiques des entrées de ville du territoire et de formuler des recommandations. Des pistes d'action concrètes ont été proposées, visant à renforcer leur attractivité, leur image et leur fonctionnement, en fonction de leur identité spécifique au sein du territoire. Les préconisations d'aménagement futur seront traduites dans le DOO, en vue d'une application dans les PLU/PLUi.

Six modélisations 3D présentant des nouvelles formes urbaines denses et désirables ont été réalisées. Ces conceptions ont pour objectif de donner à voir des quartiers d'habitat répondant aux enjeux d'avenir sur la sobriété foncière, énergétique et l'adaptation au changement climatique, dans plusieurs types de communes du SCoT.

L'accompagnement aux documents d'urbanisme

L'AUDAB a accompagné la révision de deux documents communaux au sein du SCoT Besançon Cœur-Franche-Comté : Marnay et Emagny. Son rôle était d'assurer la compatibilité des PLU avec le SCoT en cours de révision. Pour cela, elle a analysé les éléments transmis par les bureaux d'études, fait part de ses observations et participe à l'ensemble des réunions de travail. Parallèlement, l'AUDAB assiste la commune d'Emagny dans le recrutement d'une entreprise de génie écologique afin d'identifier les éventuelles zones humides sur son territoire susceptibles d'influencer le projet de bégui-nage, envisagé par les élus.



L'accompagnement aux étapes de partage des projets et la mise en œuvre des documents de planification

L'animation aux côtés des territoires et des bureaux d'études



*Atelier thématique
sur le DOO du SCoT
du Pays Lédonien à
Messia-sur-Sorne,
mars 2024.*

Les SCoT

L'accompagnement de la révision du SCoT du Pays du Haut-Jura se poursuit avec la finalisation du diagnostic et sa présentation aux personnes publiques associées fin septembre. Plusieurs comités de pilotage de présentation des différentes composantes du diagnostic se sont tenus entre janvier et avril. Plusieurs comités de pilotage ont été organisés en fin d'année, préfigurant l'écriture du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT et permettant d'en acter politiquement les grands principes.

Concernant le SCoT Loue-Lison, l'année 2024 a été consacrée à la finalisation du dossier pour un arrêt le 5 novembre 2024. Dans ce cadre, l'AUDAB est intervenue aux côtés de la chargée de mission SCoT pour :

- la relecture du DOO et des supports produits par les bureaux d'études relatifs au dernier atelier thématique (consommation foncière) et aux différents comités de pilotage afin de faire les derniers arbitrages sur le DOO ;
- la construction du séminaire des partenaires (réunion associant les partenaires sur les différents questionnements en attente de retours d'experts) ;
- la relecture globale du dossier pour vérifier la cohérence entre les pièces du dossier et plus spécifiquement la « justification des choix » et l'évaluation environnementale.

L'appui de l'AUDAB, à la révision n° 2 du SCoT du Pays Lédonien, s'est traduit par un travail d'accompagnement du PETR concernant la relecture des différents supports produits par les bureaux d'études pour la réalisation des différents temps d'échanges concernant le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) avec les élus et les partenaires (ateliers thématiques, ateliers territoriaux, réunion PPA, comités de pilotage). En complément, le travail de relecture mené par l'AUDAB a porté également sur le DOO dans sa version rédigée et illustrée (cartes), sur les éléments de l'évaluation environnementale et de concertation.

L'AUDAB accompagne le PNR du Doubs Horloger dans la mise en œuvre de son SCoT. Le premier trimestre 2024 a été consacré à la rencontre des 3 EPCI composant le SCoT, dans le but d'informer les élus des objectifs et du calendrier de mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme locaux. En parallèle et en appui des services techniques du Parc, l'agence a mis en place une méthode d'analyse des documents de planification (PLU et cartes communales). Ce travail permet de déterminer la nécessité de modifier ou réviser les documents. Sur la fin d'année, plusieurs rencontres communales se sont tenues pour discuter de la procédure de mise en compatibilité à mettre en place.



Exemple de fiche patrimoniale de la commune de Beure, PLUi de Grand Besançon Métropole, juillet 2024

Les PLUi

Dans le cadre de l'élaboration du **PLUi de Grand Besançon Métropole**, l'AUDAB intervient à plusieurs titres :

- La co-animation générale et la concertation :
 - la participation chaque mardi matin aux réunions de la mission PLUi de GBM,
 - la participation aux instances politiques et leur préparation : comités de secteur, comité de pilotage, séminaire du 25 novembre 2024 avec l'ensemble des élus de GBM ;
 - la construction du contenu pour les différents supports de concertation (film d'animation, cafés PLUi, plaquette PLUi) ;
 - la relecture des différents comptes-rendus des réunions publiques sur le PADD qui se sont tenues à l'automne 2023 ;
 - la relecture du bilan de la concertation.
- La construction du dossier du PLUi avec :
 - la production de fiches « patrimoine » pour chaque commune de GBM et leur mise à jour en fonction des données issues de la concertation publique et de la relecture de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) ;
 - La rédaction du diagnostic concernant la partie relative aux équipements et au développement de l'urbanisation ;
 - la rédaction du diagnostic « mobilité » en s'appuyant sur celui du PDM ;
 - la production de cartes sur les capacités de densification ;
 - la finalisation des OAP « Trame verte et bleue » ;
 - L'élaboration de l'OAP « entrées de ville ».

- Le suivi du projet de spatialisation de communes de GBM en participant à des rencontres en commune, lors des permanences sur les OAP ou lors de réunions publiques (Avanne-Aveney, Châtillon-le-Duc, Cussey-sur-L'Ognon, Marchaux-Chaufontaine, Pouilley-les-Vignes, Roche-lez-Beaupré...).
- L'aide à la finalisation du PADD avec une relecture des avis donnés par les communes, les services de GBM et la population (registre dématérialisé) et la production de cartes de synthèse ;
- La définition des indicateurs de suivi du PLUi pour tirer le bilan 6 ans après son approbation. Les indicateurs envisagés sont en cohérence avec ceux définis par le PDM, le PCAET, le PLH et le SCOT.

L'AUDAB poursuit son accompagnement de l'élaboration du **PLUi-H du Val de Morteau**. Elle a contribué à la construction et à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), sur la base d'un travail mené avec les élus de la commission PLUi-H de la Communauté de communes du Val de Morteau, les personnes publiques associées et la population via un cycle de 8 réunions publiques. Le PADD a été débattu dans les conseils municipaux des 8 communes, ainsi qu'en conseil communautaire. En fin d'année, l'AUDAB a également entamé l'élaboration des pièces réglementaires du PLUi-H (zonage, règlement, OAP, etc.) avec l'animation d'entretiens avec chaque commune du territoire afin d'évoquer le projet de développement de chacune, et son impact sur le zonage et règlement.



Atelier de diagnostic dédié au modèle de développement et aux ressources du territoire, dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la CC Porte du Jura, octobre 2024.

L'AUDAB a accompagné la CC Porte du Jura dans le recrutement de son prestataire en charge de l'élaboration du PLUi. L'élaboration du document a démarré au printemps 2024 avec un premier comité de pilotage et un séminaire de lancement à destination de l'ensemble des maires du territoire. De septembre à décembre, plusieurs temps d'échanges ont été organisés avec les élus afin de partager les premiers éléments de diagnostic.

Dans le cadre du PLUi HM d'ECLA (Lons Agglomération), l'AUDAB a participé à la construction de plusieurs instances avec les élus du territoire (ateliers thématiques, comités de secteur, comité de pilotage, ateliers PADD). Elle participe tous les mois au point technique réunissant les bureaux d'études, les techniciens d'ECLA mais aussi la DDT 39. Elle a également appuyé la chargée de mission au sein d'ECLA pour la relecture du diagnostic rédigé du PLUi HM, les « carnets d'intention » (livret avec des enjeux à hiérarchiser) et la première version du PADD. En parallèle, l'AUDAB est intervenue sur le volet patrimonial avec l'analyse des offres relatives aux marchés sur les Plans de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) de Lons-le-Saunier et Baume-les-Messieurs. Le premier marché étant déclaré infructueux, un nouveau marché a été relancé permettant le recrutement d'un groupement à l'été 2024. Une première réunion de lancement a été organisée le 15 novembre 2024.



Atelier thématique sur la consommation foncière, dans le cadre de la révision du PLUi H de la CC des Monts de Gy, janvier 2024.

Dans le cadre de la révision du PLUi H de la CC des Monts de Gy, plusieurs ateliers thématiques ont été organisés (développement économique, consommation foncière et densité, environnement, patrimoine) ainsi que des comités de secteurs pour alimenter le diagnostic et le PADD. La rédaction du diagnostic socio-économique, paysager et environnemental a été finalisée de même que celle du PADD, validée en comité de pilotage. Ces différents documents ont été présentés auprès des personnes publiques associées (PPA) avec par la suite un débat sur le PADD en conseil communautaire le 16 décembre 2024. En parallèle, l'AUDAB a travaillé sur une première mouture du règlement pour se conformer à la nouvelle structuration des règlements de PLUi. En matière de concertation, une première version de lettre d'informations a été élaborée à destination des habitants en vue de réunions publiques programmées en février 2025.

L'accompagnement à la finalisation des procédures

Le premier trimestre 2024 a été marqué par l'approbation du SCoT du Pays du Haut-Doubs, procédure engagée par le Pays du Haut-Doubs en 2016. La version approuvée du SCoT du Pays du Haut-Doubs a nécessité de capitaliser, analyser, arbitrer en bureau et intégrer les différentes remarques issues des avis des PPA et de l'enquête publique. L'agence a constitué le dossier pour sa publication sur le Géoportail de l'Urbanisme. À la suite de l'approbation du SCoT du Pays du Haut-Doubs, des avis ont été rendus sur des PLU et PLUi arrêtés (Reculfoz, CCA 800) en s'appuyant sur une grille d'analyse et une méthodologie mise en place pour évaluer la compatibilité avec le SCoT. En complément, une réunion d'information à destination des maires du Haut-Doubs a été également programmée en octobre 2024 pour informer les maires sur la mise en compatibilité de leur document d'urbanisme avec le SCoT. Pour cette réunion, un document « retenir l'essentiel du SCoT » a été réalisé par l'AUDAB. Cette réunion a été préparée avec la DDT 25. En parallèle, l'AUDAB a constitué l'Etat 0 du SCoT qui sera le référentiel pour réaliser l'analyse des effets du SCoT dans 6 ans.

L'AUDAB a accompagné la finalisation de l'élaboration du PLUi valant SCoT des Portes du Haut-Doubs, qui a été approuvé le 18 mars 2024. Elle a préparé le document d'approbation, en prenant en compte les évolutions à la suite des remarques des Personnes Publiques Associées et de l'enquête publique. L'agence a constitué le dossier en vue de sa publication sur le Géoportail de l'Urbanisme. En fin d'année, l'AUDAB prépare la première modification du PLUi. Elle fait évoluer les pièces et constitue le rapport de présentation. L'AUDAB a également accompagné la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs à la mise en œuvre d'une dynamique pour l'aménagement vertueux de ses ZAE. Pour ce faire, une charte des bonnes pratiques d'aménagement des ZAE a été élaborée en mettant en avant les thématiques de la politique publique, de l'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT), des espaces publics de la ZAE mais également des bâtiments et espaces privatifs. Un accompagnement a également été réalisé sur l'élaboration de projets d'aménagement de deux zones (à Bouclans et à Nods-Les Premiers Sapins) tout en proposant pour chacune, une annexe au Cahier des Charges de Cession de Terrain pour inscrire des préconisations vertueuses dans les zones concernées. Ce travail s'est également inscrit dans la continuité de l'action menée en 2023 par l'AUDAB sur « Territoire d'Industrie Alliances Luxe et Précision ».

Schéma de principe pour un aménagement vertueux de la ZAE de Nods « Les Premiers Sapins », 2024.

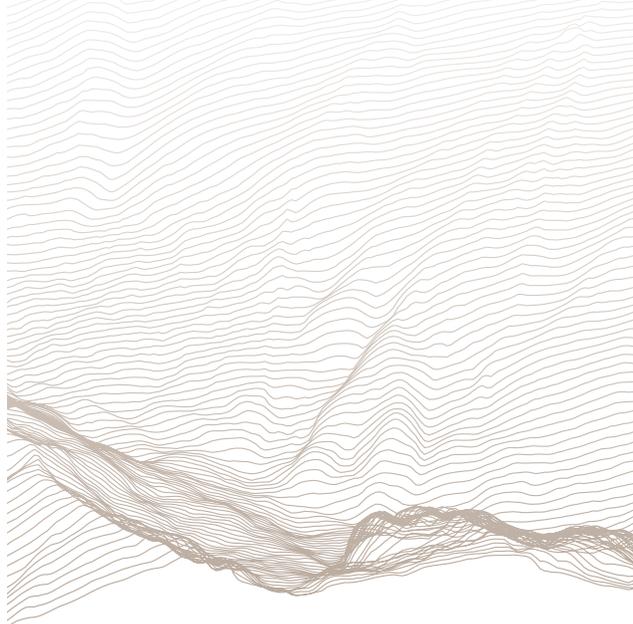


- Haie repérée au PLUi (à maintenir)
- Haie existante (préservation tout ou partie)
- Création d'une continuité paysagère
- Suppression d'une partie de haie (non repérée PLUi)
- Plantation d'arbres sur les espaces publics
- Espace prévu pour les vélos et les piétons
- Bornes de recharge électrique véhicules
- Cône de vue
- Espace vert public
- Espace mutualisé pour les déchets d'entreprises

L'appui à la mise en œuvre

L'AUDAB accompagne le PNR du Doubs Horloger dans la mise en œuvre du SCoT du Pays Horloger. Le premier trimestre 2024 a été consacré à la rencontre des 3 EPCI composant le SCoT, dans le but d'informer les élus des objectifs et du calendrier de mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme locaux. En parallèle et en appui des services techniques du Parc, l'agence a mis en place une méthode d'analyse des documents de planification (PLU et cartes communales). Ce travail permet de déterminer la nécessité de modifier ou réviser les documents. Sur la fin d'année, plusieurs rencontres communales se sont tenues pour discuter de la procédure de mise en compatibilité à mettre en place.

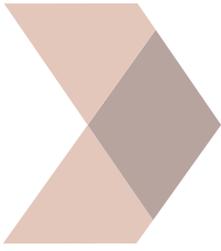
Le SCoT Graylois étant approuvé et en vigueur depuis mars 2022, l'AUDAB a accompagné le PETR du Pays Graylois lors des avis à rendre et notamment celui sur le SRADET Bourgogne Franche-Comté et le schéma régional des carrières. L'AUDAB a participé également aux entretiens pour le recrutement d'un futur chargé de mission « SCoT et urbanisme » et depuis son recrutement, elle l'accompagne dans sa prise de connaissance du SCoT du Pays Graylois.



L'appui à la mise en œuvre territoriale du SRADET

À la suite de l'approbation du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADET), la Région Bourgogne-Franche-Comté a souhaité identifier les moyens à disposition des collectivités pour répondre aux enjeux du vieillissement dans leurs documents de planification et dans l'urbanisme opérationnel. Mi-février, cette étude régionale coréalisée avec les autres agences d'urbanisme de la région (ADU et l'AUTB) a été livrée. Elle est composée de deux parties structurantes : une mise en contexte et en perspective du vieillissement en région BFC et la rédaction de fiches pratiques concernant la prise en compte du vieillissement dans les documents de planification et d'aménagement urbain.





L'évolution urbaine et la qualité de vie sources d'attractivité des territoires

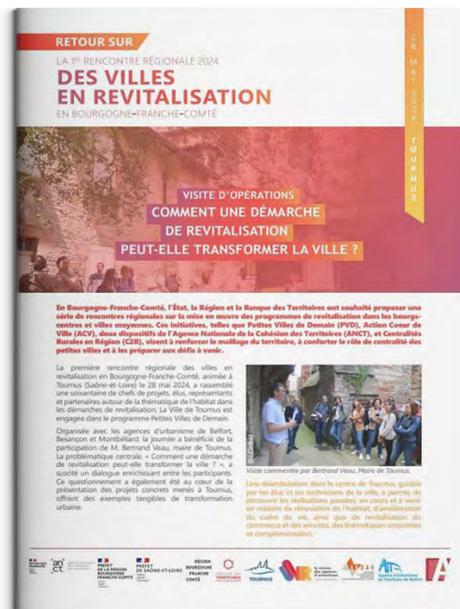


L'appui aux dispositifs nationaux pour accompagner les évolutions urbaines

Les agences d'urbanisme en région Bourgogne-Franche-Comté ont participé à plusieurs temps forts d'animation régionale au cours de l'année, en lien avec les acteurs locaux (SGAR, DREAL BFC, Banque des Territoires, etc.), travail dont l'AUDAB a été la pilote :

- Un accompagnement à l'animation de la journée organisée en mai à Tournus en Saône-et-Loire. Les agences d'urbanisme ont également produit un livrable récapitulatif des temps forts de cette journée.
- L'animation d'un webinar sur l'habitat et le logement : l'AUDAB s'est positionnée comme animatrice de ce webinar qui a eu lieu en juin, avec les deux intervenants.
- L'organisation et l'animation d'une journée régionale organisée à Baume-les-Dames début octobre sur le thème de l'habitat. Au-delà de son appui à l'organisation de la journée, l'AUDAB a animé une table ronde et a travaillé à la préparation des interventions.

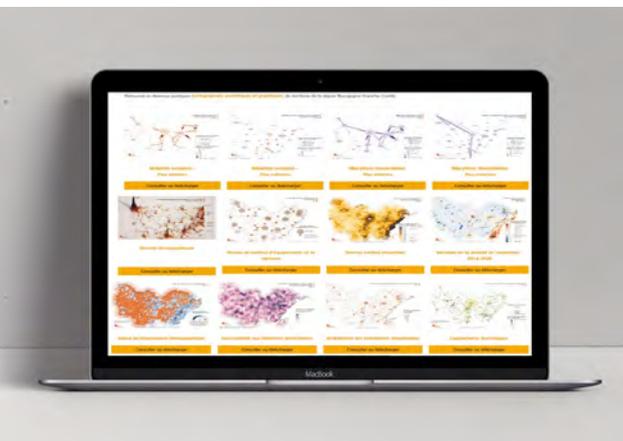
Document de retour sur la rencontre régionale des villes en revitalisation en région Bourgogne-Franche-Comté, Tournus, mai 2024.



Journée régionale sur le thème de l'habitat à Baume-les-Dames, octobre 2024.



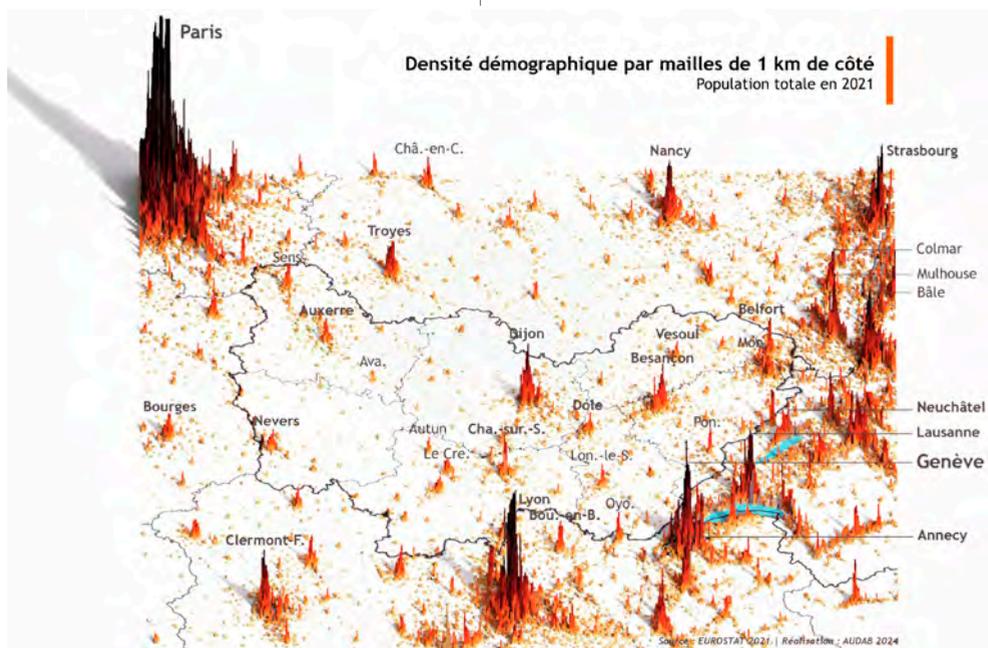
Comprendre et activer les systèmes territoriaux et les leviers régionaux de l'attractivité



Page web réalisée dans le cadre de l'étude concernant l'attractivité régionale, 2024.

Carte de la densité démographique de la région Bourgogne-Franche-Comté, réalisée dans le cadre de l'étude sur attractivité régionale, 2024.

Inscrite dans une démarche globale d'accompagnement notamment des services de l'État concernant le thème de l'attractivité régionale, cette mission pluriannuelle de l'AUDAB a comme objectif de dresser un état des lieux de l'attractivité et d'aider à trouver des leviers. En 2024, première année intensive en termes de méthode et de premiers résultats, l'AUDAB a tout d'abord accompagné le SGAR dans la réalisation d'une note stratégique à destination du préfet de région (via des cartes, graphiques, schémas, photographies et analyses commentées). Concomitamment, l'agence a engagé ses premières réflexions autour de l'attractivité régionale (en rédigeant une étude complémentaire à celle du SGAR) et d'une future toile économique. Ce second volet de la mission a démarré en septembre. A l'instar de l'étude générale, cette mission de modélisation systémique sur un bassin / axe industriel se prolongera jusqu'en 2025. Mandaté par l'AUDAB, ce travail de toile économique est également supervisé et accompagné par l'AGUR (agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque), à l'origine même de l'invention et de la création du concept de toiles territoriales, qui appuie l'AUDAB.



La poursuite de l'analyse stratégique des centralités et des communes constitutives en région Bourgogne-Franche-Comté

En 2024, un approfondissement de la réflexion concernant les regroupements des centralités régionales a été mené par les trois agences de Bourgogne-Franche-Comté (AUDAB, ADU, AUTB) : centralités ANCT-INRAE ayant une continuité bâtie (selon les critères méthodologiques de la région) avec d'autres centralités limitrophes. En mai, des premiers éléments de sélection ont été calculés puis finalisés et présentés fin décembre.

En parallèle, une analyse complémentaire sur la définition même de centre-ville des centralités a été amorcée en tenant compte de la méthode de « périmétrisation » créée récemment par la FNAU (Atlas des centres-villes). Cela a consisté à adapter les travaux nationaux d'observation des centres-villes des centralités de la FNAU avec celles régionales. Ces travaux ont été livrés et présentés également fin décembre.



Serre-les-Sapins, schéma de principe d'aménagement d'un espace senior, mai 2024.

Les projets d'aménagement et de renouvellement urbain des communes et des intercommunalités

Plateau de Saône (GBM)

Les élus du Syndicat d'études et d'aménagement de Besançon Sud-Plateau ont souhaité engager une réflexion visant à consolider et mettre davantage en synergie l'ensemble des activités culturelles déjà présentes sur le territoire, afin d'impulser le développement culturel et local de ce secteur de l'agglomération bisontine. Dans ce but, l'AUDAB a réalisé un diagnostic territorial du Plateau accompagné d'une analyse prospective des besoins en équipements culturels comprenant la problématique de l'école de musique du Plateau (centre culturel de la Messarde). Une première version a été livrée au syndicat du Plateau en début d'année puis a été finalisée et présentée début mai.

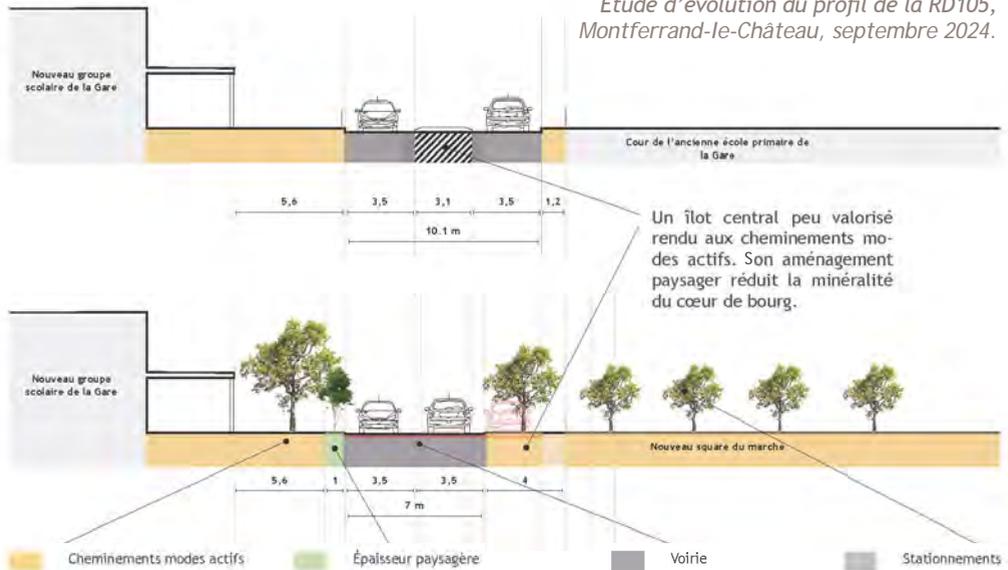
Serre les Sapins (GBM)

L'aménagement de la ZAC des Epenottes touchant à sa fin, la commune a souhaité avoir un retour sur les aménagements déjà réalisés sur la ZAC, afin de recueillir les potentielles améliorations à apporter sur ce site mais, surtout, lors de l'aménagement futur de nouveaux quartiers. Par ailleurs, elle souhaite mener des réflexions visant au renforcement du « vivre ensemble » sur les espaces communs qui constituent la ZAC des Epenottes afin d'y apporter une touche finale. Un diagnostic, ainsi que des propositions d'amélioration, ont été présentés concernant notamment :

- la lutte contre les îlots de chaleur et la valorisation des espaces publics avec une végétalisation renforcée et son intégration dans la gestion des eaux pluviales, un encadrement des teintes de toit ou de revêtements routiers vecteurs de températures élevées ;
- l'harmonie visuelle des bâtiments et la valorisation des espaces publics avec un travail sur le mobilier urbain.

Deux schémas ont également été réalisés pour le renforcement des espaces de rencontre sur des « espaces libres » au sein de la ZAC, dont l'un à proximité d'une résidence sénior.

Étude d'évolution du profil de la RD105,
Montferrand-le-Château, septembre 2024.



Montferrand-le-Château (GBM)

La commune de Montferrand-le-Château a pour projet de reconfigurer les bâtiments et les espaces publics de son cœur de bourg. Les études concernant l'évolution du programme bâti sont finalisées. L'AUDAB est sollicitée dans le cadre de l'évolution des espaces publics du cœur de bourg et en particulier la définition de deux places, leur périmètre et leur programmation. Ce travail de développement des espaces publics est accompagné d'une étude d'évolution du profil de la RD105, axe majeur traversant le cœur de bourg, de manière à favoriser les déplacements en modes actifs et soutenir le développement de la convivialité porté par les nouvelles places.

Requalification de la RD14

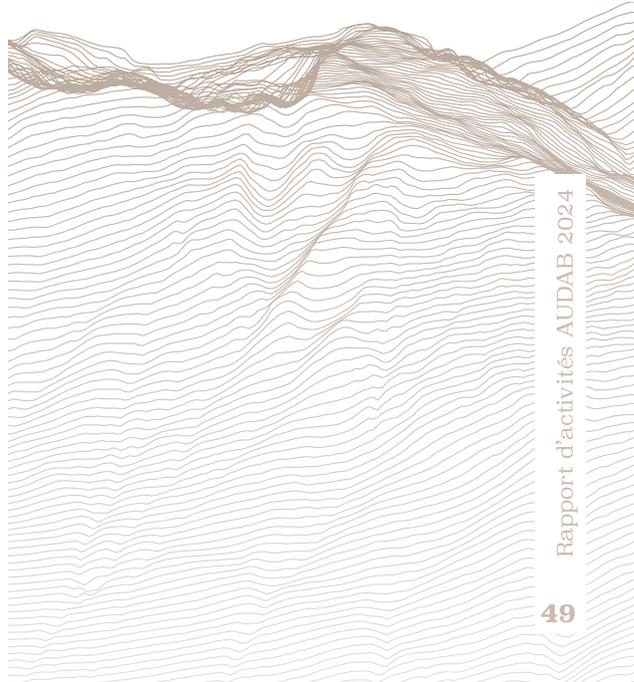
La commune de Devecey a sollicité l'AUDAB dans le cadre de l'évolution de la partie urbaine de la RD14, axe d'importance métropolitaine traversant la commune. L'étude vise à améliorer la fluidité routière de cet axe qui connaît de forts épisodes de congestion lors des heures de pointe. En parallèle, l'ambition est de faire évoluer le profil de la voie en faveur des modes actifs par l'amélioration des cheminements piétons, la sécurisation des traversées et le développement des usages des abords de l'axe. À l'échelle communale, l'intervention a pour but de restaurer la continuité paysagère et d'usage entre la RD14 et la rue du village, axe historique et convivial du cœur de bourg.

Devecey (GBM)

Terrain SIRUGUE

La commune de Devecey a sollicité l'AUDAB dans le cadre de l'aménagement d'un terrain vacant en cœur de bourg d'une superficie de 0.8 Ha. Autrefois occupé par une scierie, la vocation de cet espace est amenée à évoluer vers l'accueil de nouveaux logements afin de compléter l'offre de la commune. Situé à proximité de la RD14, l'aménagement de cette parcelle s'intègre au projet de requalification de l'axe mené dans une précédente étude. L'étude est menée en partenariat avec Sedia afin d'intégrer les enjeux de commercialisation dans le dessin du projet et assurer sa faisabilité économique.

Amorcée au cours du mois de novembre, cette étude se poursuit en 2025.





Mamirolle, schéma des enjeux et propositions de circulations, juin 2024.

Mamirolle (GBM)

La commune fait face à des difficultés vis-à-vis du respect des limitations de vitesses actuelles au sein du cœur de la commune, elle souhaite par ailleurs faire passer l'ensemble des voies du centre bourg en zone 30. Elle a sollicité l'agence dans le but de répondre aux problématiques de circulation actuelles, étudier la faisabilité de la mise en place d'une démarche « commune en zone 30 », et accompagner la mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation communal proposé par GBM. L'étude a été réalisée au cours du mois de mai et a été présentée en commune début Juin.

Secteur Ouest (GBM)

Nouveaux équipements sportifs

Les communes du secteur ouest de Grand Besançon Métropole ont sollicité l'agence afin d'obtenir une expertise vis-à-vis de l'implantation de deux nouveaux équipements sportifs, un gymnase et un bassin de natation sur leur territoire. L'implantation de ces nouveaux équipements revêt une importance stratégique pour ces communes en raison de leur dépendance vis-à-vis des équipements sportifs de la commune de Besançon et de leurs besoins grandissants. Six communes sont volontaires et disposent de terrains pour implanter ces

-  Terrains de football
-  Gymnase
-  Terrain de boules



Secteur ouest, Pouilley-les-Vignes, carte des équipements sportifs, septembre 2024.

équipements. L'étude constitue une aide à la décision permettant d'alimenter les échanges du comité de secteur et accompagner leur choix parmi les sites proposés en exprimant leurs qualités géographiques propres.

Le travail a été réalisé au cours des mois d'août et septembre, et sa version finale a été présentée lors d'un comité de secteur mi-septembre.



Lantenne-Vertière, schéma d'intention de l'aménagement d'un nouveau quartier mixte, novembre 2024.

Lantenne-Vertière (Hors GBM)

L'AUDAB a accompagné la commune de Lantenne-Vertière à la définition d'un projet de quartier sur une dent creuse située près de l'école et des terrains de jeux. Ce projet doit permettre d'innover par rapport au modèle du quartier pavillonnaire en milieu rural et accueillir :

- soit exclusivement de l'habitat social, intergénérationnel et alternatif à la maison pavillonnaire
- soit une programmation mixte comprenant l'intégration d'un espace de rencontre avec commerce de proximité et restauration éventuelle, en plus de l'habitat.

À la suite d'un diagnostic, deux propositions d'aménagement (habitat seul/habitat + commerce et restauration éventuelle) ont

été faites à la commune en intégrant des formes urbaines alternatives au pavillon individuel, des logements adaptés pour seniors mais également pour les familles de petite ou moyenne taille avec des typologies allant du T2 au T4. Des propositions ont également été formulées sur les espaces publics avec la conservation ou l'intégration de végétation, de revêtements perméables, de lieux de cheminements piétons, de rencontre et de stationnement mutualisé. Enfin, le travail réalisé proposait également des intentions pour la gestion des eaux pluviales, l'intégration d'énergies renouvelables...

Un échange avec le bailleur social Habitat 25 a également pu être mené pour identifier la manière dont ils peuvent s'inscrire dans le projet.





Chenecey-Buillon

Charnay

Abbans
Desaous

Chouzelot

Abbans
Desaous

Cessey

0,46 ha

Courcelles

Rurey

Palantine

Rouhe

34,2

Lavans-Quingey

Goux-sous-Landet

9,34 ha

Lombard

Pessans

Cussey-sur-Lison

Liesle

Mesmay

Le Val

Lizine

2,4 ha

Samson

Échay

Buffard

Chay

Rochaux

Bartherans

Paroy

Myon

22,73 ha

Remmes-sur-Loue

8,23 ha

By

Saraz

Nans-sous
Sainte-Anne

53,00 ha

Sainte-Anne



3

Les sobriétés accélétratrices d'un nouveau modèle de développement

p.54

La planification verte
et les systèmes
d'acteurs locaux

p.55

L'optimisation
des espaces



La planification verte et les systèmes d'acteurs locaux



La transition et le développement énergétique dans les territoires

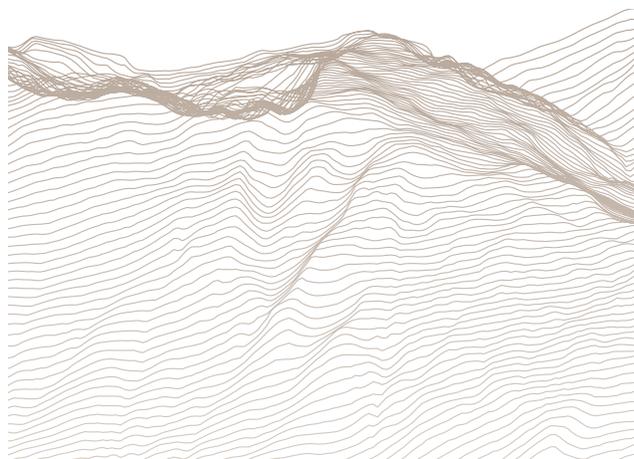
En 2024, l'AUDAB a proposé un appui et un accompagnement au déploiement des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) par les communes, rendues obligatoires par la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables de mars 2023. L'agence a été sollicitée par 3 EPCI et ce sont une centaine de communes qui ont bénéficié d'un accompagnement sur l'identification de leurs ZAER, depuis la cartographie jusqu'à la concertation publique avec les habitants.

Grand Besançon Métropole, la Communauté de communes Doubs Baumoises (qui a adhéré à l'agence en 2024) et la Communauté de communes Loue Lison ont ainsi sollicité l'appui technique de l'AUDAB pour l'identification cartographique de ces zones d'accélération des énergies renouvelables entre février et novembre.

L'AUDAB a également produit une publication synthétique concernant l'accompagnement des collectivités pour l'identification de leurs ZAER réalisée en 2024.



Couverture de la publication « Décarboner la production énergétique », novembre 2024.





L'optimisation des espaces



La mise en œuvre territoriale de l'outil d'identification et de qualification des friches développé par l'AUDAB

L'AUDAB a réalisé trois missions d'identification et de qualification des friches sur le département de la Haute-Saône avec le pays Graylois, le pays Vesoul val de Saône et le pays des Vosges Saônoises, et une mission sur le PNR du Doubs horloger. La communauté de communes des Portes du Haut-Doubs a souhaité étendre ce travail sur la totalité de son territoire.

A partir du retour des enquêtes de terrain, une base de données friches a été constituée et transmise aux territoires. Géolocalisée, elle rassemble les données liées aux risques, aux enjeux environnementaux et de biodiversité, aux pollutions, à l'urbanisme. Dans cette base de données, chaque territoire a sélectionné des sites emblématiques. Ces friches ont fait l'objet d'une analyse qualitative des vocations s'appuyant sur une visite de site et synthétisée dans une fiche foncière.

Ces bases de données participent à la mise en place localement de stratégies foncières, l'EPF étant associé aux résultats de cette étude.

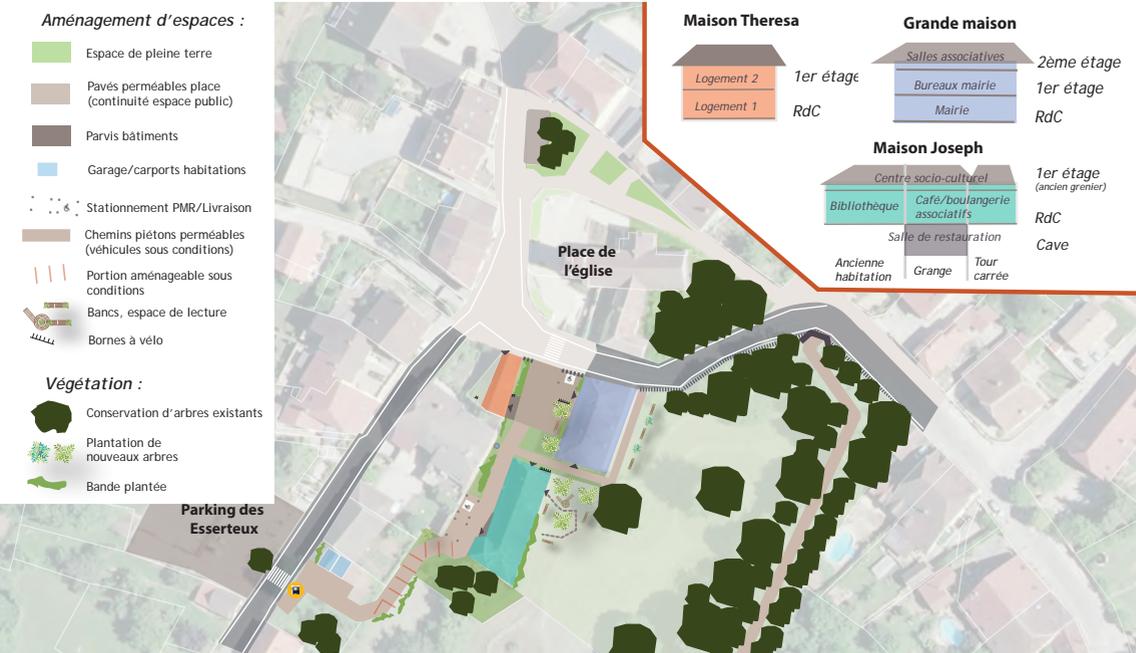


Exemple de fiche foncière d'une friche de la commune de Belleherbe, PNR du Doubs Horloger, décembre 2024.

Façade ouest de l'ancienne gare excentrée de Champlitte, Pays Graylois, novembre 2024.



Les études préalables à la réhabilitation de friches dans le périmètre du SCoT Besançon Cœur Franche-Comté



Proposition de scénario pour le réaménagement du site de l'ancienne maison de maître à Dannemarie-sur-Crète, septembre 2024.

En 2024, une étude, pour la définition d'un projet urbain puis l'accompagnement préalable à la conduite de projets opérationnels était menée sur 10 friches sélectionnées en 2023 sur le territoire du SCoT Besançon Cœur Franche-Comté. Elle s'inscrit dans la continuité de l'inventaire, du bâti mutable ou de friches sur le territoire de Grand Besançon Métropole et du Val Marnaysien, réalisé en 2019 puis en 2023 en vue de préparer la trajectoire de sobriété foncière et la création d'un plan directeur à l'échelle du SCoT de Besançon Cœur Franche-Comté.

Cette étude a permis d'identifier quels nouveaux usages pouvaient accueillir les sites identifiés : logements, équipements publics, espaces tertiaires, associatifs, parcs et espaces publics... Ce travail a été mené en collaboration avec les collectivités sur la base d'un diagnostic mettant en avant les besoins et enjeux du territoire.

Enfin, ont été proposées des pistes pour les conditions de lancement pré-opérationnel des projets (outils fonciers, études techniques à prévoir, financeurs, portages de projet...).

Couverture de la publication « Réappropriation des friches », décembre 2024.

Une publication, abordant le contexte de l'étude, des exemples, des enseignements et la proposition d'outils, a également été rédigée dans ce cadre.



Les sites étudiés

Au sein de Grand Besançon Métropole :

- Franois - gare
- Dannemarie-sur-Crète - maison de maître
- Devecey - maison en entrée de ville
- Novillars - ancienne maison du directeur de l'hôpital
- Fontain - ancienne fruitière
- Cussey-sur-l'Ognon - maison en péril
- Thoraise - bâtiments en cœur de bourg
- Besançon - ancien site d'activité ENEDIS ;

De la CC du Val Marnaysien :

- Motey-Besuche - bâtisse agricole
- Lantenne-Vertière - ensemble de bâtiments en centre ancien.



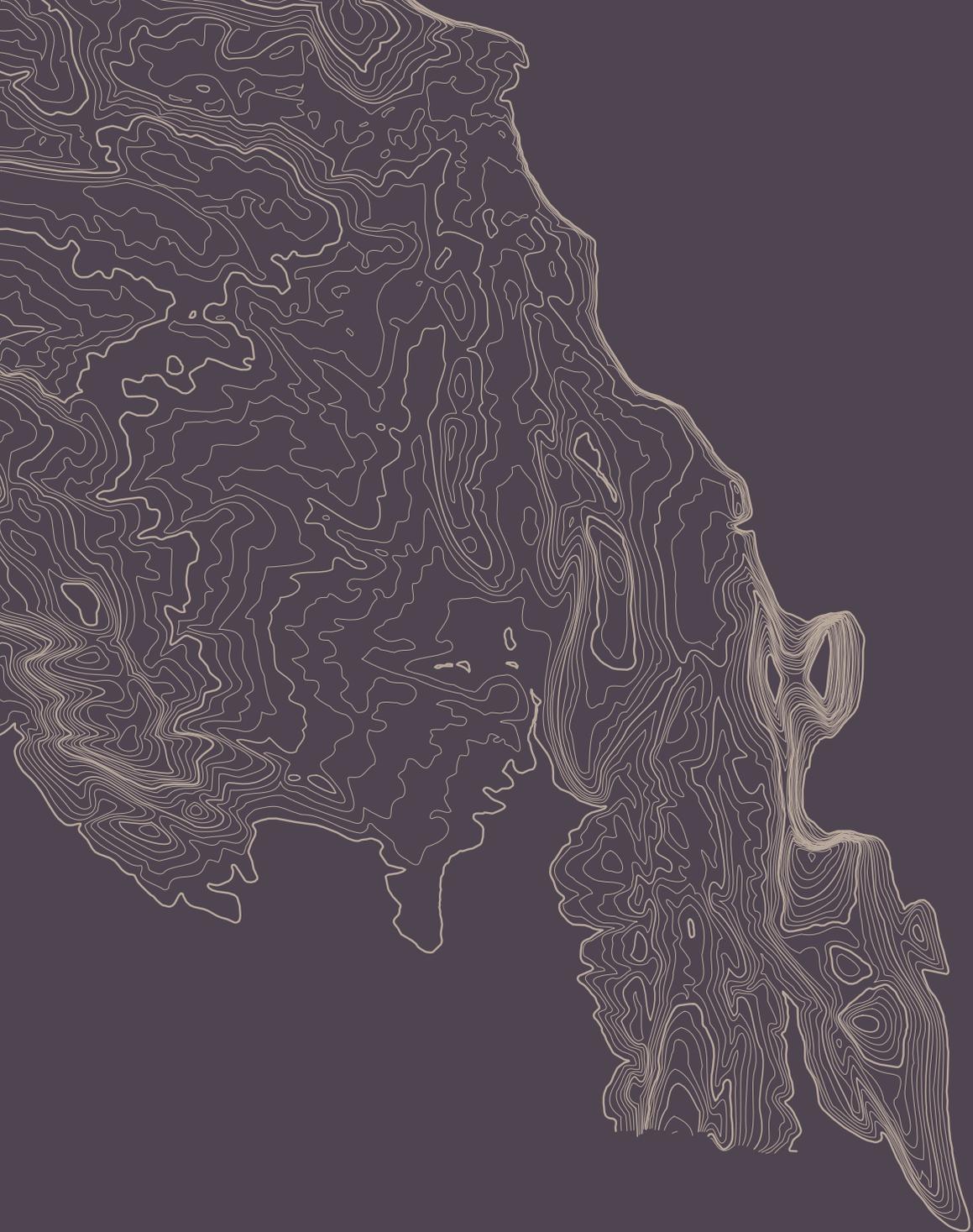
Présentation du MOS combiné, carte de l'évolution des espaces urbanisés de la Communauté de communes des Monts de Gy entre 2021 et 2023, novembre 2024.

La bonne quantification des besoins en foncier économique dans les documents d'urbanisme

Les 3 agences ont rédigé ensemble une note d'appui aux services de l'Etat, dans le but de leur fournir des clés de compréhension de la prise en compte de la politique de développement économique des collectivités en charge de l'élaboration d'un document de planification (PLUi, SCoT), mais également de leur permettre d'entrer en dialogue avec ces structures et d'accompagner la construction de cette stratégie économique. Une version finalisée de cette note a été transmise fin novembre à la DREAL, aux DDT et aux services de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Cette note sera présentée début janvier 2025.

Les bilans de consommation d'espaces (obligation loi Climat et Résilience)

Un bilan à 3 ans de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) est attendu pour chaque collectivité (EPCI ou communes) ayant un document d'urbanisme. A ce titre, l'AUDAB a travaillé à un outil d'identification des terres consommées durant ces 3 dernières années pour l'ensemble des territoires membres de l'AUDAB. Cet outil a été élaboré pour permettre de mobiliser des données très fréquemment mises à jour sur l'ensemble des territoires membres de l'agence. Un rapport triennal a été réalisé pour la communauté urbaine du Grand Besançon Métropole (GBM), pour la communauté de communes des Monts de Gy et pour la commune de Marnay.



AGENCE D'URBANISME
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ

Hôtel Jouffroy
1 rue du Grand Charmont - 25000 BESANÇON
TRAMWAY & BUS : ARRÊT BATTANT
03 81 21 33 00
www.audab.org